



La révolution sexuelle au Québec, c'est un mythe

Textes : Anne RICHER

Au Québec, la révolution tranquille s'est accompagnée d'une évolution rapide au plan de la sexualité chez les jeunes en particulier et chez les femmes en général, mais la révolution sexuelle n'a pas eu lieu.

Telle est la conclusion des experts en la matière consultés par LA PRESSE dans le cadre d'une vaste enquête destinée à dresser un bilan de la sexualité au Québec. Cette enquête nous a permis de mesurer le chemin parcouru mais également de constater les limites de cette libéralisation sexuelle.

Afin de mieux cerner la situation et de faire de cette série un document aussi rigoureux que possible sur le plan scientifique, l'auteur a consulté les chercheurs du département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal, les étudiants du module de sexologie de cette même université, de même que divers autres groupes comme la Fédération des travailleurs sociaux du Québec, des étudiants dont le témoignage nous fut fort précieux et plusieurs personnalités oeuvrant dans ce secteur.

Au départ il faut préciser qu'il est difficile pour ne pas dire impossible d'établir des comparaisons avec le Québec d'autrefois, puisque les plus récentes enquêtes, ici, datent de 1969.

Mais ce passé, qui n'est pas bien loin encore, une certaine génération l'a vécu et nous le connaissons tout au moins sur le plan idéologique ou philosophique.

Le mariage, la famille étaient des institutions sacrées, pour des motifs culturels et socio-économiques. Le peuple québécois n'avait sans doute pas d'autre choix que de resserrer ses liens, dans un pays occupé par l'étranger et qui menaçait de détruire sa culture, sa religion, sa langue.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les plus récentes enquêtes des scientifiques québécois démontrent qu'aujourd'hui, dans une société pluraliste, le Québécois s'est ouvert à de nouvelles valeurs, a abandonné bien des tabous, a levé le voile sur une activité de sa vie qu'il gardait jalousement cachée. Le Québec s'est mis au diapason des autres civilisations occidentales.

Mais cette évolution ne se fait pas sans réaction. Les chercheurs constatent par exemple que face à l'homosexualité (à peu près 200,000 homosexuels au Québec), la population considère toujours ces gens comme des marginaux, les ostracisant au point que ces homosexuels

doivent se trouver des lieux de rencontres communs et vivre dans un monde à part. Pourtant le Bill Omnibus va très loin, leur permettant d'être ce qu'ils sont sans être inquiétés.

Egalement, face à toutes les conduites marginales, la population, selon les scientifiques, tout en évoluant, reste encore attachée à certains tabous, comme de croire que la masturbation rend fou ou fait perdre les cheveux. Dans certaines couches de la société on ressent encore de la honte devant une mère célibataire et on réagit violemment devant tout ce qui peut se rapporter de près ou de loin à une éducation sexuelle organisée à l'école.

La femme, par ailleurs a fait sa petite révolution personnelle, mais pas toujours facilement. C'est surtout la pilule qui, sans être le seul élément, serait selon les chercheurs, l'instrument qui lui a permis d'accéder à une sexualité non plus seulement axée sur la procréation, mais aussi sur le plaisir. Elle a pu reprendre le contrôle de son corps.

Cette nouvelle attitude cependant crée de nouveaux problèmes: la femme qui ne connaît pas l'orgasme se sent anormale, marginale. L'homme doit s'adapter pour tenir compte davantage de sa partenaire, lui qui avait été si sûr de lui jusqu'ici.

Cette situation conduit hommes et femmes en thérapie sexuelle et ce de plus en plus.

Parallèlement à une plus grande ouverture d'esprit, la pornographie et l'érotisme, malgré les saisies, les interdits, demeurent des phénomènes très florissants. Certains scientifiques y voient des aspects positifs, d'autres non. Il n'en demeure pas moins, que les adultes masculins, surtout au-dessus de 45 ans, en font une consommation extraordinaire. LA PRESSE vous en donnera un aperçu au cours de cette série.

Un autre sujet qui a mérité une recherche particulière est celui de l'éducation sexuelle à l'école. Problème délicat entre tous, qui cana-

lise les énergies autant de ceux qui sont en faveur que de ceux qui ne veulent pas en entendre parler. La polémique autour du diaporama du ministère des Affaires sociales: "Sexe: nom masculin et féminin", en est l'exemple le plus actuel. Nous verrons dans le cadre de la série ce qu'en pensent les spécialistes et les étudiants.

Nous tenterons finalement de découvrir où s'en va le Québec dans le domaine de la sexualité. Allons-nous vers l'éclatement des valeurs en passant par la révolution totale des moeurs, ou au contraire, ne ferons-nous pas d'ici quelques années, un peu comme en Suède actuellement, un retour aux valeurs traditionnelles?

L'amour remplace le mariage comme institution

Les jeunes Québécois rattrapent le temps perdu. On peut le vérifier par l'incidence du coït prémarital dans les autres pays en comparaison avec la situation au Québec.

En Suède en 1970, des enquêtes démontrent que 78 p. cent des garçons et 77 p. cent des filles ont eu des relations sexuelles complètes. Une constatation s'impose: l'égalité des sexes.

Au Danemark en 1970, 95 p. cent des garçons et 97 p. cent des filles. Incidence plus grande chez la fille, cette fois.

En Angleterre (Eysenck) 1972, les chiffres sont de 55 p. cent pour

les garçons et de 19 p. cent pour les filles.

Enfin, au Québec 1973, les chiffres sont de 57 p. cent pour les garçons, (pouvant aller jusqu'à 60 p. cent) et chez les filles 45 p. cent.

Sauf dans les pays scandinaves où on s'approche davantage de l'égalitarisme sexuel, partout dans le monde, les garçons sont plus permissifs que les filles à l'égard des relations sexuelles avant le mariage.

Comparer avec le passé et affirmer si oui ou non il y a eu révolution sexuelle au Québec est une tâche difficile. Les premières en-

quêtes sérieuses faites au Québec datent de 1969; pour ce qui précède cette époque les chercheurs doivent se fier aux données des autres pays, en particulier des Etats-Unis. Kinsey en 1940 constitue un bon point de départ.

Mais jusqu'à quel point le modèle américain correspond-t-il l'attitude des Québécois de cette même époque?

La plus récente enquête dont les résultats viennent d'être publiés aux presses de l'Université du Québec, par les professeurs Claude Crépeault et Robert Gemme, du département de Sexologie de l'Université du Québec et qui peut inférer à une population d'environ 30,000 jeunes de 19 à 22 ans, apporte un éclairage accru sur le comportement et les attitudes sexuelles des jeunes.

Chez les pratiquants catholiques, qui ne sont plus aussi nombreux, (de fait selon l'enquête seulement 49,34 p. cent des garçons comparativement à 62,80 p. cent des filles vont à l'église au moins une fois par année) les valeurs de l'Eglise colent encore au vécu en sexualité: on est resté très restrictif autant dans les attitudes que dans les comportements.

Mais si les jeunes ne pratiquent plus ou presque plus, ils ont tout de même adopté une morale individuelle. Ils croient encore, sinon davantage, à l'amour, révèlent l'enquête.

L'amour s'est institutionnalisé. Il est devenu pour la fille surtout, la condition sine qua non aux activités amoureuses; elle croit sincèrement que si elle se donne, dans ces circonstances, son partenaire va l'aimer davantage.

Si 45 p. cent des filles ont eu des relations sexuelles dans les six mois précédant l'enquête, elles restent très exclusives, n'acceptant la relation sexuelle que lorsqu'elles sont en amour.

C'est déjà un grand progrès sur le passé. Le Dr Claude Crépeault rappelle qu'autrefois la femme n'avait aucun droit à une sexualité particulière, à part de procréer. Le plaisir en amour, c'était péché. Et si par hasard, une femme manifestait des velléités d'une vie sexuelle active en dehors de ces règles, elle était classée sans procès, comme une mauvaise fille, une très mauvaise fille.

Il faut bien souligner toutefois, ajoute le Dr Crépeault, que ces mauvaises filles jouaient un rôle très important dans la vie de la société. Ainsi l'homme, pour protéger la vertu de sa fiancée ou pour préserver la cellule familiale, avait le droit, lui, d'aller voir "ces filles". A cause de ce qu'on qualifiait de "sexualité incontrôlable", l'Eglise et les institutions fermaient les yeux.

Le mouvement féministe est venu chambarder tout cela. Ses luttes d'ordre politique et économique à l'origine, le droit de vote en parti-

culier, se sont transformées au cours des années jusqu'à revendiquer l'égalité sur le plan sexuel.

Mais elles n'ont pas encore tout à fait réussi quand on considère que, 60 p. cent des garçons (15 p. cent de plus que les filles) ont eu des relations sexuelles dans les six mois précédant l'enquête. Pour eux l'amour est une condition désirable mais pas indispensable. Sur ce point et sur d'autres, ils n'ont pas tellement changé.

L'enquête des professeurs révèle qu'il n'existe pas de différences entre garçons et filles en ce qui a trait aux activités sexuelles quand les deux partenaires sont amoureux. C'est la totale égalité.

Dans le cadre du questionnaire des deux chercheurs, 16 activités sexuelles bien précises ont été analysées. Les relations sexuelles, la masturbation et d'autres conduites plus marginales: l'homosexualité, l'exhibitionnisme, l'attentat à la pudeur, etc.

On se rend compte que les jeunes adultes du sexe masculin ont des attitudes plus permissives que les jeunes adultes du sexe féminin, même lorsque l'âge, l'occupation, le niveau socio-économique ou la pratique religieuse sont identiques.

On constate en ce qui concerne la caresse des seins par exemple, que 96,6 p. cent des garçons contre 84,4 p. cent des filles acceptent cette activité dans un contexte amoureux.

Pour cette même activité, mais cette fois dans un contexte non-amoureux, le pourcentage est de 75,7 p. cent des garçons contre 29,2 p. cent des filles.

Ces derniers chiffres tendent à prouver que les filles refusent de servir d'objet pour le plaisir uniquement et que toutes les activités sexuelles visant la relation complète ne sont acceptées que lorsque, encore une fois, elles se situent dans un contexte d'amour.

Là-dessus les filles rejoignent d'une certaine manière leur mère ou leur grand-mère quand elles disaient à leurs amoureux: "Respecte-moi jusqu'au mariage". Les filles d'aujourd'hui, dans un même esprit, disent: "Je couche avec toi seulement si on s'aime".

Tous les jeunes ne se jettent pas à corps perdu dans les orgies, les partouzes, la promiscuité. Au contraire. Et c'est même un point sur lequel les sexologues insistent: la promiscuité demeure un phénomène marginal.

Un autre fait intéressant que les professeurs Crépeault et Gemme permettent de découvrir: il n'existe que très peu de différences entre travailleurs et étudiants sur le plan des comportements sexuels. On constate toutefois qu'un plus grand nombre d'étudiants se masturbent, mais les travailleurs sont plus nombreux à avoir des relations prémaritales. Les activités sexuelles en général sont les mêmes pour les deux groupes.

Pour le Dr Crépeault, si bien des jeunes préfèrent vivre ensemble plutôt que de se marier dans la forme traditionnelle, il n'en reste pas moins que cette solution est envisagée dès que la jeune fille devient enceinte. Dans la conjoncture actuelle, c'est encore la meilleure façon de protéger légalement l'enfant à naître.

A l'heure actuelle on ne peut qu'édifier des hypothèses en ce qui concerne le groupe des 30 à 50 ans. Quand on veut faire une enquête dans ce groupe, il se produit de drôles de choses. Les femmes déchirent le questionnaire. Les hommes en rient.

La dernière tentative, qui date de 1971, n'a donné que 50 p. cent de répondants sérieux. Les résultats ne sont pas encore analysés mais on peut d'ores et déjà, selon le Dr Crépeault, affirmer que les adultes sont très restrictifs, tout au moins en ce qui concerne la sexualité des jeunes.

Quant aux femmes mariées, on sait qu'elles ont vécu de grandes transformations dans leur sexualité. Elles connaissent leurs droits à une sexualité heureuse et elles les revendiquent. Une enquête en cours actuellement, menée par Claude Crépeault sur la femme adulte canadienne-française de 25 à 55 ans, nous révélera sans doute de façon plus précise, dans quelle mesure

les femmes sont sorties de la période noire qu'ont connue les générations précédentes.

Le technologie, les découvertes scientifiques, les media contribueront à leur façon à donner à la femme une place nouvelle dans une société nouvelle. Elle entreprit, par une éducation autrefois inaccessible, à se tailler une place au soleil. Elle est disponible.

De là à remettre en question les fonctions sexuelles et le rôle qui lui a été traditionnellement réservé, il n'y a qu'un pas.

Dans ce nouveau contexte de la reconnaissance de la sexualité féminine, l'homme doit s'adapter et adopter une attitude différente.

Ainsi pour lui autrefois, la puissance sexuelle était calculée en terme de rendement. Une éjaculation le faisait se sentir très viril. Aujourd'hui, selon le Dr Crépeault, la puissance de l'homme est dépendante de sa facilité à faire jouir la femme. Plusieurs d'entre eux commencent donc à développer des troubles d'impuissance, d'éjaculation précoce ou retardée.

"La sexualité prémaritale, par Claude Crépeault et Robert Gemme publiée aux Presses de l'Université du Québec.

DEMAIN : Une sexualité malade peut se soigner

INCIDENCE DU COÏT PRÉMARITAL CHEZ LES GARÇONS ET CHEZ LES FILLES			
Etude	POPULATION DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ADULTES — 15-25 ANS		
	Garçons	Filles	Différence
AUX ETATS-UNIS			
Christensen et Carpenter (1962)	51%	21%	30%
Robinson et al. (1968)	65%	29%	36%
Luckey et Nass (1969)	58%	43%	15%
Peretti (1969)	48%	21%	27%
Kaats et Davis (1970)	60%	44%	16%
Christensen et Gregg (1970)	50%	34%	16%
Robinson et al. (1972)	65%	37%	28%
Sorensen (1973)	59%	45%	14%
AU QUÉBEC			
Crépeault, C. et al (1969) 16-18 ans	34%	12%	22%
Crépeault et Gemme (1973) 19-22 ans	57%	45%	12%
AILLEURS			
Christensen et Carpenter (1962): Danemark	64%	60%	4%
Schofield (1965): Angleterre	20%	12%	8%
Mann (1967): Canada	35%	15%	20%
Zetterberg (1969): Suède	83%	86%	-3%
Luckey et Nass (1969): Canada	57%	35%	22%
Angleterre	75%	63%	12%
Allemagne	54%	59%	-5%
Norvège	67%	54%	13%
Mann (1970): Canada	50%	37%	13%
Israël et al. (1970): Suède	78%	77%	1%
Christensen et Gregg (1970): Danemark	95%	97%	-2%
Larsen (1971): Norvège	100%	100%	0%
Schmidt et Sigusch (1971): Allemagne	50%	52%	-2%
Hobart (1972): Canada	56%	44%	12%
Eysenck (1972): Angleterre	55%	19%	36%

Comme c'était le cas pour les attitudes sexuelles, très peu d'études ont tenté d'analyser d'une manière empirique l'autoérotisme et l'homosexualité. Les seuls travaux ayant comparé les pratiques masturbatoires masculines et féminines sont ceux de Schmidt et Sigusch (1971) et Larsen (1971). Or, ces deux études confirment l'inégalité des sexes dans ce domaine. De fait, la première recherche révéla que 76% des garçons comparativement à seulement 20% des filles se masturbent. Quant à la seconde recherche, elle montra que 99% des garçons et 85% des filles s'étaient déjà masturbés. Quant aux pratiques homosexuelles masculines et féminines, les seules statistiques dont on dispose sont celles fournies par Larsen (1971) et Peretti (1969). La première étude révéla que 17% des garçons et le même pourcentage de filles avaient déjà eu des conduites homosexuelles. Quant aux travaux de Peretti (1969), ils indiquèrent que 8% des garçons et 7% des filles avaient des contacts ou activités homosexuelles.

ECONOMISEZ 20% Profitez de nos bas prix maintenant et économisez sur votre entretien, etc.

FENÊTRES et PORTES

EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

- Vitres de porte en VERRE TREMPÉ
- Fentes sur mesures
- Première qualité
- MAIN-D'ŒUVRE et GARANTIE ECRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs
- Facilement enlevables de l'intérieur
- 3 minutes
- Isolation impénétrable pour étanchéité parfaite

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN SEPTEMBRE • PAS D'INTERÊT •

Service d'achat à domicile Jour et soir Termes faciles

AUSSI: AUVENTS, PORTES, REVÊTEMENTS EN ALUMINIUM, FENÊTRES COULISSANTES PANORAMIQUES ET PERSIENNES

DÉMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES TÉLÉPHONE **731-7676** SOIR: 481-6356

MORCO ALUMINIUM INC. 8225, av. Mayrand Montreal

• Achetez avec confiance Plus de 20 ans d'expérience

baseball



LIGUE NATIONALE

AUJOURD'HUI

CINCINNATI (Norman 2-1) PHILADELPHIE (Lombard 3-1), 19h35 ATLANTA (Morton 5-2) EXPOS (Rosen 1-4), 20h05 SAN FRANCISCO (Barr 2-3) NEW YORK (Mallack 2-3), 20h05 LOS ANGELES (Messersmith 5-4) ST-LOUIS (Denny 2-2), 20h30 (Sous matches à l'affiche)

CLASSEMENT

(Division Est)

Table with columns: G, P, Moy, Diff. Rows: CHICAGO, PITTSBURGH, PHILADELPHIE, ST-LOUIS, NEW YORK, EXPOS

(Division Ouest)

Table with columns: G, P, Moy, Diff. Rows: LOS ANGELES, CINCINNATI, ATLANTA, SAN FRANCISCO, SAN DIEGO, HOUSTON

SOMMAIRES

HIER

Houston 6, Expos 0

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: HOUSTON, Gross, Metzger, Cedeno, Watson, Cabell, Cruz, May, Boswell, Andrews, Dierker

EXPOS

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: Lintz, Foll, Mangual, Jorgensen, Blittner, Scott, Parrish, Foll, Blair, Scanlon, Demola

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: HOUSTON, EXPOS

Erreurs: Scott. Doubles-jeux: Houston 4, Expos 2. Laissez sur les buts: Houston 6, Expos 4. 2B: Mangual, 3B: Gross. Cir.: Metzger (1er). Sacrifices: Metzger, Andrews.

Los Angeles 7, Pittsburgh 0

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: LOS ANGELES, Lopez, Lacy, Wynn, Gaver, Ferguson, Paciorek, Auerbach, Sulton

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: LOS ANGELES, PITTSBURGH

Erreurs: Ivie. Double-jeu: San Diego 1, Los Angeles 1. Laissez sur les buts: San Diego 12, Los Angeles 11. 2B: Hernandez. Cir.: Hosley (1er). Buts volés: Cardenal, Winfield. Sacrifices: Freisleben, Ivie, Kessinger.

Freisleben (2-3) LG

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: Freisleben, Bonham, McDaniel

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: LOS ANGELES, PITTSBURGH, Cincinnati 2, New York 3

San Diego 2, Chicago 1

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: SAN DIEGO, Hernandez, Fuenteb, Tolan, Locklear, Miller, Torrez, Miller, Kingman, Grobe, Seaver

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: SAN DIEGO, CHICAGO

Erreurs: Ivie. Double-jeu: San Diego 1, Los Angeles 1. Laissez sur les buts: San Diego 12, Los Angeles 11. 2B: Hernandez. Cir.: Hosley (1er). Buts volés: Cardenal, Winfield. Sacrifices: Freisleben, Ivie, Kessinger.

Freisleben (2-3) LG

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: Freisleben, Bonham, McDaniel

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: Cincinnati 2, New York 3

San Francisco 3, St-Louis 4

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: SAN FRANCISCO, Joshua, Thomas, Murcer, Matthews, Montanez, Speller, Ontiveros, Hill, Falcone, Miller, Lavelle

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: SAN FRANCISCO, ST-LOUIS

Erreurs: Ivie. Double-jeu: San Diego 1, Los Angeles 1. Laissez sur les buts: San Diego 12, Los Angeles 11. 2B: Hernandez. Cir.: Hosley (1er). Buts volés: Cardenal, Winfield. Sacrifices: Freisleben, Ivie, Kessinger.

Freisleben (2-3) LG

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: Freisleben, Bonham, McDaniel

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: Houston 7, Expos 8

Atlanta 3, Philadelphie 7

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, Bowa, Evans, Murcer, Baker, Lum, Williams, Blanks, Carter, Picores, Capra, Taylor

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, PHILADELPHIE

Erreurs: Gross, Foll, Pafrih, Boswell. Laissez sur les buts: Houston 12, Expos 8. 2B: Richard, Cedeno, Foll, Scott. Cir.: Blittner (1er). Buts volés: Andrews, Lintz. Sacrifices: Renko, Mackanin.

Atlanta 3, Philadelphie 7

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, Bowa, Evans, Murcer, Baker, Lum, Williams, Blanks, Carter, Picores, Capra, Taylor

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, PHILADELPHIE

Erreurs: Gross, Foll, Pafrih, Boswell. Laissez sur les buts: Houston 12, Expos 8. 2B: Richard, Cedeno, Foll, Scott. Cir.: Blittner (1er). Buts volés: Andrews, Lintz. Sacrifices: Renko, Mackanin.

Atlanta 3, Philadelphie 7

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, Bowa, Evans, Murcer, Baker, Lum, Williams, Blanks, Carter, Picores, Capra, Taylor

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, PHILADELPHIE

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: Houston 7, Expos 8

Atlanta 3, Philadelphie 7

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, Bowa, Evans, Murcer, Baker, Lum, Williams, Blanks, Carter, Picores, Capra, Taylor

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, PHILADELPHIE

Erreurs: Gross, Foll, Pafrih, Boswell. Laissez sur les buts: Houston 12, Expos 8. 2B: Richard, Cedeno, Foll, Scott. Cir.: Blittner (1er). Buts volés: Andrews, Lintz. Sacrifices: Renko, Mackanin.

Atlanta 3, Philadelphie 7

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, Bowa, Evans, Murcer, Baker, Lum, Williams, Blanks, Carter, Picores, Capra, Taylor

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, PHILADELPHIE

Erreurs: Gross, Foll, Pafrih, Boswell. Laissez sur les buts: Houston 12, Expos 8. 2B: Richard, Cedeno, Foll, Scott. Cir.: Blittner (1er). Buts volés: Andrews, Lintz. Sacrifices: Renko, Mackanin.

Atlanta 3, Philadelphie 7

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, Bowa, Evans, Murcer, Baker, Lum, Williams, Blanks, Carter, Picores, Capra, Taylor

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, PHILADELPHIE

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: Houston 7, Expos 8

Atlanta 3, Philadelphie 7

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, Bowa, Evans, Murcer, Baker, Lum, Williams, Blanks, Carter, Picores, Capra, Taylor

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, PHILADELPHIE

Erreurs: Gross, Foll, Pafrih, Boswell. Laissez sur les buts: Houston 12, Expos 8. 2B: Richard, Cedeno, Foll, Scott. Cir.: Blittner (1er). Buts volés: Andrews, Lintz. Sacrifices: Renko, Mackanin.

Atlanta 3, Philadelphie 7

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, Bowa, Evans, Murcer, Baker, Lum, Williams, Blanks, Carter, Picores, Capra, Taylor

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, PHILADELPHIE

Erreurs: Gross, Foll, Pafrih, Boswell. Laissez sur les buts: Houston 12, Expos 8. 2B: Richard, Cedeno, Foll, Scott. Cir.: Blittner (1er). Buts volés: Andrews, Lintz. Sacrifices: Renko, Mackanin.

Atlanta 3, Philadelphie 7

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, Bowa, Evans, Murcer, Baker, Lum, Williams, Blanks, Carter, Picores, Capra, Taylor

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, PHILADELPHIE

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: Houston 7, Expos 8

Atlanta 3, Philadelphie 7

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, Bowa, Evans, Murcer, Baker, Lum, Williams, Blanks, Carter, Picores, Capra, Taylor

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, PHILADELPHIE

Erreurs: Gross, Foll, Pafrih, Boswell. Laissez sur les buts: Houston 12, Expos 8. 2B: Richard, Cedeno, Foll, Scott. Cir.: Blittner (1er). Buts volés: Andrews, Lintz. Sacrifices: Renko, Mackanin.

Atlanta 3, Philadelphie 7

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, Bowa, Evans, Murcer, Baker, Lum, Williams, Blanks, Carter, Picores, Capra, Taylor

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, PHILADELPHIE

Erreurs: Gross, Foll, Pafrih, Boswell. Laissez sur les buts: Houston 12, Expos 8. 2B: Richard, Cedeno, Foll, Scott. Cir.: Blittner (1er). Buts volés: Andrews, Lintz. Sacrifices: Renko, Mackanin.

Atlanta 3, Philadelphie 7

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, Bowa, Evans, Murcer, Baker, Lum, Williams, Blanks, Carter, Picores, Capra, Taylor

TOTAUX

Table with columns: AB, P, CS, PP. Rows: ATLANTA, PHILADELPHIE

Advertisement for iw.h.perron fertilizer. Includes text: 'Ne vous laissez pas bernier par vos arbustes!', 'RAPID-GRO', 'Fertilisant préféré des experts.', 'Facile à employer', '515, boul. Labelle, Chomedey, Laval'.

Large advertisement for Chrysler cars. Includes headline: 'ÉPARGNEZ \$283.85 AUTOMATIQUEMENT', map of Montreal area, and list of 23 dealerships with addresses and phone numbers.

Advertisement for La Riviere paint. Includes headline: 'DÉCOUVREZ UN TRÉSOR DE PEINTURE CIL', 'Chez La Riviere', 'Ciltone, CILUX, CIL', 'BUREAU CHEF ET DE VENTES', 'SUCCURSALE'.

en bref

Le Portugal mis en cause dans la situation en Angola

TUNIS (UPI) — M. Roberto Holden, président du Front national de libération de l'Angola, a mis à nouveau en cause le Portugal dans la situation actuelle en Angola.

En quittant Tunis dimanche, le leader angolais a dit: "Les manœuvres de certains milieux portugais visant à semer la confusion et la discorde en Angola à la veille de l'indépendance sont vouées à l'échec. Le peuple angolais refuse les immixtions des forces extérieures qui essaient de lui dicter des solutions."

Le parti de M. Holden avait déjà accusé jeudi dernier "certains milieux gouvernementaux portugais" d'avoir provoqué les affrontements de Luanda, et un nouveau communiqué a rejeté samedi la proposition de Lisbonne d'une rencontre à quatre pour mettre fin à ces affrontements.

Au sujet du différend qui oppose le FNLA au MPLA, M. Holden a déclaré qu'"il appartient au peuple de dire son mot et de choisir par conséquent les dirigeants qui veillent le mieux à ses intérêts".

La victoire du GRP fêtée à New York

NEW YORK (AFP) — Plusieurs milliers de jeunes et de militants du mouvement contre l'intervention américaine au Vietnam ont célébré dimanche la victoire de la paix et du peuple, à Central Park, à New York.

Ballons, drapeaux et banderoles proclamaient la fin de la guerre et la victoire du GRP, tandis qu'une porte-parole du mouvement, Mme Cora Weiss affirmait que la population de New York a joué un rôle important en s'opposant à cette guerre. Mme Bella Abzug, membre de la Chambre de représentants, et M. David Dellinger militants de longue date contre la présence américaine au Vietnam, ont dénoncé le rôle des administrations successives dans le drame indochinois, tandis que Joan Baez, Harry Belafonte et d'autres vedettes ont chanté les airs rendus populaires par les adversaires de la guerre. Parmi les orateurs se trouvaient également une jeune Vietnamienne et un combattant du Vietnam, ancien prisonnier de guerre.

Rhodésie : les Noirs veulent le pouvoir immédiatement

SALISBURY (AFP) — L'assemblée nationale du conseil national africain (ANC) s'est prononcée au cours de sa réunion ce week-end, pour un gouvernement immédiat de la majorité noire en Rhodésie.

Cette assemblée nationale de l'organisation de l'évêque Abel Muzorewa, la première à se réunir à Salisbury depuis près d'un an, a eu lieu en plein air.

Dans un communiqué, le secrétaire général adjoint de l'ANC, M. John Nkomo, a déclaré que la réunion avait également apporté son soutien à la déclaration de Lusaka pour l'unité entre les groupes nationalistes africains ainsi qu'à la décision du comité exécutif de ne pas reprendre les conversations avec le gouvernement de M. Smith tant que celui-ci n'aura pas libéré la majeure partie des 300 détenus politiques africains. M. Nkomo a ajouté que l'assemblée avait renoué sa confiance aux dirigeants de l'ANC.

Thieu est une sorte de criminel de guerre, selon Ky

NEW YORK (UPI) — Dans une interview accordée à l'hebdomadaire "Newsweek", l'ancien vice-président sud-vietnamien Cao Ky, a déclaré que dans un certain sens l'ex-président Nguyen Van Thieu pouvait être considéré "comme une sorte de criminel de guerre".

"Dans un organisation militaire, lorsque les officiers supérieurs commencent à fuir et sont suivis par les officiers subalternes, vous ne pouvez penser que les hommes de troupes sans officiers au commandement puissent faire quoi que ce soit d'autre que de fuir le champ de bataille" écrit notamment M. Cao Ky.

Comme on lui demandait de dire qui en particulier était à blâmer pour les défaites subies par le Sud-Vietnam, M. Cao Ky répondit: "M. Thieu en tant que président du Vietnam et de commandant en chef des Forces armées. Pour notre peuple, Thieu est en quelque sorte un criminel de guerre".

La situation générale au Laos

Le Pathet Lao est maître du pays

VIENTIANE (AP) — Le premier ministre du Laos, le prince Souvanna Phouma, a pratiquement concédé, dimanche, que la bataille pour le pouvoir avait été gagnée par les forces communistes du Pathet Lao et a déclaré qu'il était nécessaire de regarder les faits et de se préparer à conclure "un accord avec l'histoire".

Si le Pathet Lao prend vraiment le contrôle du pays, le Laos sera le troisième Etat d'Indochine soutenu par les Etats-Unis à passer sous contrôle communiste en l'espace de quelques semaines.

Le discours du prince Souvanna Phouma suivait de peu l'annonce de la démission de quatre ministres de droite; ainsi que du limogeage de trois généraux, de droite également. Ces derniers événements pourraient conduire à la désagrégation de l'aile pro-américaine du gouvernement de coalition et laisser le Pathet Lao rester la seule force politique organisée du pays.

Le prince Souvanna Phouma qui, soutenu par les Etats-Unis, a longtemps tenté de s'interposer entre la droite et la gauche laotienne, a affirmé devant une assemblée de hautes personnalités, dont le roi Sisavang Vathana, que 20 ans de révolte "avaient créé une nouvelle situation".

"D'importants changements sont survenus et certains n'étaient pas attendus si rapidement, mais ils sont là", a-t-il poursuivi. "Il faut préserver notre pays d'autres combats sanglants qui se produiraient certainement si nous continuons à ignorer la marche des événements historiques".

Sur la base des accords de paix signés à Paris en 1973, un gouvernement de coalition avait été mis en place à Vientiane. La droite comme le Pathet Lao contrôlaient six ministères, et les neutralistes deux.

Les forces militaires de droite et du Pathet Lao avaient été consignées en différents endroits du territoire, tandis

que Vientiane et la capitale royale Luang Prabang étaient déclarées neutres. Toutefois, des affrontements militaires sporadiques étaient signalés depuis le mois d'avril dernier.

La déclaration du prince Souvanna Phouma confirme la puissance de son demi-frère, le prince Souphanouvong, qui est à la tête du Pathet Lao. Les deux fils d'un prince lao, qui ont fait leurs études à Paris, se sont opposés pratiquement tout au long de leur vie sur la question de savoir quelle voie devait suivre le Laos.

Les deux demi-frères étaient en faveur de l'indépendance après la dernière guerre mondiale, mais Souvanna choisit de travailler avec le gouvernement existant et de préconiser des changements graduels, tandis que Souphanouvong, parti pour Hanoi rejoindre Ho Chi Minh et le Vietnam. Plus tard, il fonda le Pathet Lao.

Séparation

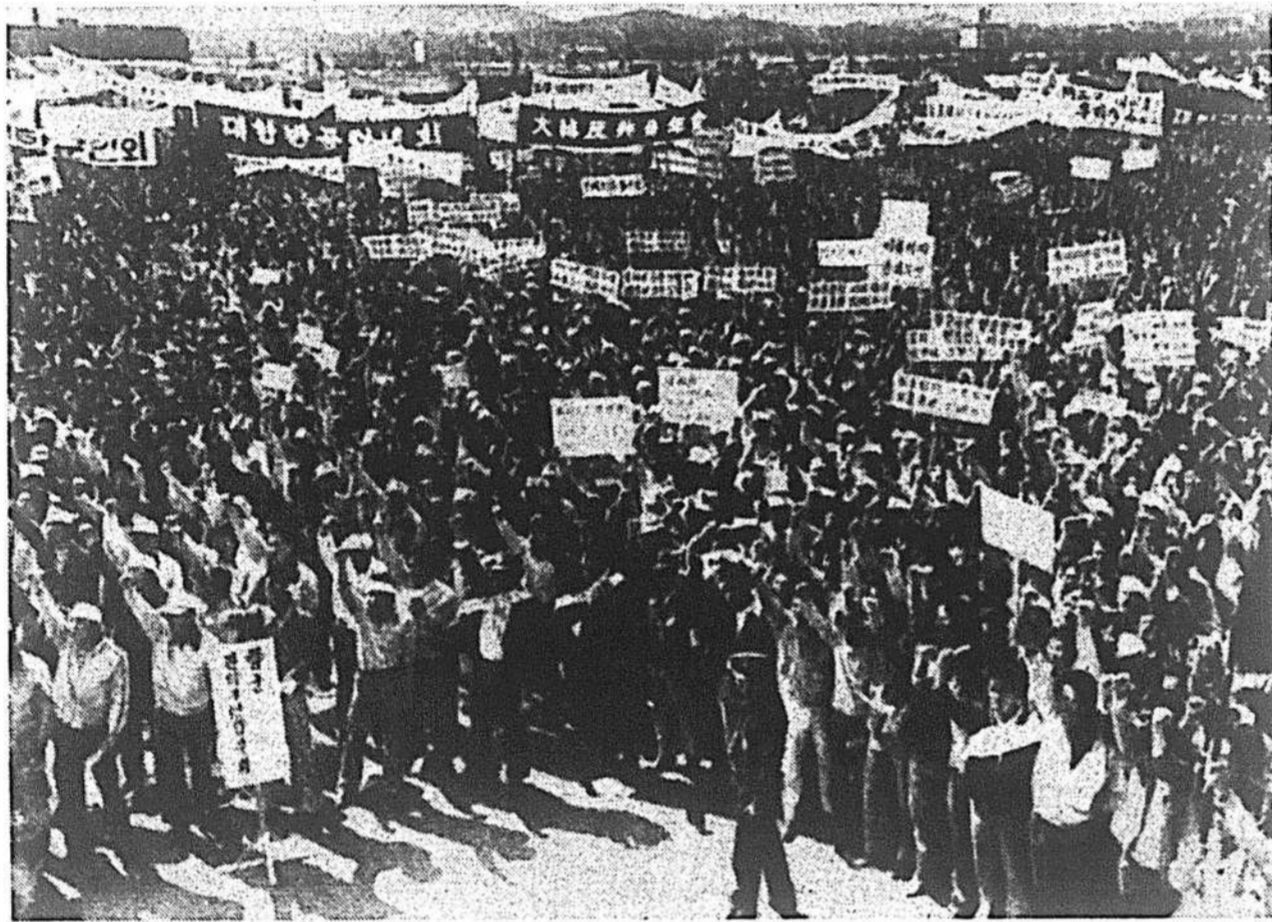
Il y a un peu plus d'un an, les deux

frères se retrouvèrent après 10 ans de séparation. Ils s'embrassèrent et acceptèrent de mettre sur pied pour la troisième fois un gouvernement de coalition. Souphanouvong fut alors nommé à la tête d'un puissant conseil politique gouvernemental.

Malgré les récents événements, les milieux diplomatiques estiment que le gouvernement d'Union nationale sera reconduit. Mais les ministres de droite démissionnaires seront remplacés par les hommes de moindre stature et au moindre pouvoir.

Beaucoup de familles riches, appartenant à la haute bourgeoisie laotienne, ont fui le pays ces derniers temps. De nombreux hommes d'affaires chinois et vietnamiens les ont imités.

Toutefois, depuis dimanche soir, le gouvernement interdit à tous les Laotiens et à tous les résidents étrangers de quitter le pays. Il a appelé la population à rester calme.



Une foule énorme de deux millions de personnes a manifesté à Séoul, en Corée du Sud, pendant le week-end pour affirmer l'unité nationale et demander l'appui des Etats-Unis advenant une agression de la part de la Corée du Nord.

Accord commercial conclu entre Israël et la CEE

BRUXELLES (Communauté européenne) (AFP) — L'Etat d'Israël et la Communauté européenne ont conclu dimanche un accord commercial non préférentiel d'une durée illimitée. Premier d'une série d'accords que la CEE négocie avec les pays du Bassin méditerranéen, celui-ci entrera en vigueur le 1er juillet 1975. Il prévoit notamment une réduction progressive des droits de douane européens sur les produits industriels israéliens abouissant à la franchise totale au 1er juillet 1977 et à des réductions de tarifs douaniers sur 85 p. cent des produits agricoles israéliens. Le désarmement douanier israélien sera étalé jusqu'en 1985. En outre des dispositions prévoient une coopération économique et technique entre Israël et la CEE.

L'accord a été signé au château de Val Duchesse par le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Yigal Allon, ainsi que par le ministre des Affaires étrangères d'Irlande, M. Garrett Fitzgerald, président en exercice du conseil des Neuf et par M. François-Xavier Ortoli, président de la

commission des Communautés européennes.

Dans le discours qu'il a prononcé avant de signer l'accord, M. Yigal Allon a émis l'espoir que celui-ci constituerait un pas significatif vers une interdépendance économique. Mais, a-t-il, ajouté, nous continuons à aspirer à l'établissement d'une association complète avec la Communauté et nous considérons le présent accord comme une importante contribution dans cette direction.

Nous sommes confiants, a encore dit M. Allon, que notre développement aura des effets bénéfiques non seulement sur notre économie mais aussi sur celle de la région méditerranéenne en général et pour nos voisins en particulier.

M. Allon a estimé que cet accord avait une grande importance politique dans la mesure où il conduit à une nouvelle sorte de coopération qui pourrait servir de modèle dans notre partie du monde.

Le ministre a enfin rappelé qu'Israël avait demandé que le chapitre du nouvel accord traitant de la

opération soit élargi afin de couvrir de plus larges domaines économiques et de contenir un protocole financier.

L'Inde prête à un essai nucléaire

NEW YORK (AFP) L'Inde se préparait à faire exploser une nouvelle bombe nucléaire, annonce, dans son dernier numéro, le magazine Newsweek.

Citant des rapports des services de renseignements américains, la revue précise que ce projet a été dévoilé au moment où la conférence sur le non-prolifération nucléaire s'ouvrait à Genève.

La violence a repris en Ulster

BELFAST (UPI) — Beaucoup se demandent si la fin de la trêve n'est pas proche en Irlande du Nord. En effet, pour la première fois depuis la trêve du 10 février les "provisoires" de l'IRA ont revendiqué l'assassinat d'un policier, tué samedi à Londonderry de deux balles dans le dos par un tireur isolé alors qu'il patrouillait, en compagnie d'un de ses collègues.

Les "provisoires" ont indiqué qu'il s'agissait là de représailles après l'opération de perquisition de la police et de l'armée effectuée dans un certain nombre d'appartements catholiques de Londonderry, opération au cours de laquelle un militant républicain aurait été frappé.

La violence semble se déchaîner à nouveau dans toute la province. Samedi, des établissements catholiques ont été la cible d'attentats à la bombe, à Belfast et à Whiteabbey. A Carrickfergus, un couple protestant a été battu par des militants catholiques. Avant de partir, ces derniers ont tiré deux balles dans les genoux de l'homme. La police indique toutefois dans ce dernier cas que ce couple a peut-être été victime de militants protestants membres d'une faction paramilitaire rivale.

La CIA contre-attaque

WASHINGTON (AFP) — Face à la campagne grandissante aux Etats-Unis et dans le monde, contre les activités de l'Agence centrale de renseignements (C.I.A.), M. Atlee Phillips, l'ex-responsable de toutes les opérations de cette organisation en Amérique latine au cours des deux dernières années, est passé à la contre-attaque.

M. Phillips a notamment affirmé que la C.I.A. n'avait joué aucun rôle dans le putsch qui mit fin, en septembre 1973, au régime de l'Unité populaire au Chili.

Lisant, au cours d'une conférence de presse, une longue déclaration préparée à l'avance, M. Phillips a cependant reconnu que "la plupart des ministres de l'Intérieur d'Amérique latine coopèrent avec la C.I.A.", notamment pour tenter de savoir ce que préparent le K.G.B. et le centre d'espionnage cubain, la D.G.I.

Nixon était au courant du Watergate

WASHINGTON (AFP) — L'homme qui révéla l'existence d'un système d'enregistrement perfectionné à la Maison Blanche a laissé entendre dimanche que l'ex-président Nixon était au courant du cambriolage du Watergate, le 17 juin 1972, avant même son exécution.

Ce cambriolage, à la suite duquel cinq "plombiers" de la Maison Blanche furent arrêtés et qui fut à l'origine du scandale, avait été précédé d'une autre opération du même genre, en mai de la même année. A cette occasion, les cambrioleurs avaient dissimulé des microphones au siège du parti démocrate.

Pour faire quelque chose d'aussi énorme, ils devaient avoir le feu vert, a dit M. Alexander Butterfield dans une interview à une agence de presse américaine. M. Butterfield, qui à l'époque faisait partie de l'état-major de la Maison Blanche, poursuit: "une fois qu'ils avaient obtenu la permission de le faire, ils pouvaient considérer qu'ils avaient l'approbation tacite de recommencer."

M. Butterfield, qui démissionna en mars de son poste de directeur de l'administration fédérale de l'aviation civile précise cependant qu'il s'agit là d'une opinion strictement personnelle. Connaissant le système comme je le connaissais — leur manière de faire de l'obstruction et leur constante intransigence — je n'ai guère de doute que Nixon était au courant.

Ni l'ancien président ni un de ses porte-parole n'ont encore fait de commentaire au sujet des allégations de M. Butterfield. M. Nixon a toujours catégoriquement nié qu'il ait été au courant du projet de cambriolage du Watergate.

L'URSS veut utiliser Cam Ranh Bay

LONDRES (AFP) — L'Union Soviétique a demandé au Nord-Vietnam et au gouvernement révolutionnaire du Sud-Vietnam l'usage de l'énorme base navale et aérienne construite à Cam Ranh Bay par les Etats-Unis, affirme aujourd'hui le correspondant à New York du "Daily Telegraph" quotidien conservateur britannique.

Le journaliste, qui cite des observateurs militaires américains, indique que, selon ces derniers, les avantages matériels de Cam Ranh Bay sont si importants pour les Soviétiques que l'avenir de la base constitue un instrument de négociation majeur pour Hanoi.

Les extrémistes italiens relâchent le magistrat qu'ils tenaient en otage

ROME (AFP) — Le magistrat romain, Giuseppe Di Gennaro a été libéré dimanche soir par les Cellules armées prolétaires et il a regagné son domicile. Il est en excellente condition physique.

Le magistrat Di Gennaro, 51 ans, chef du bureau d'études du ministère de la justice avait été enlevé mardi dernier.

Sa libération a provoqué une certaine surprise à Rome. Dans leurs derniers messages, en effet, les cellules prolétaires armées ne faisaient pas allusion au magistrat.

Les cellules armées prolétaires (N.A.P.) ont respecté l'engagement qu'elles avaient pris de libérer M. Giovanni Di Gennaro lorsque les trois mutins de la prison de Viterbe auraient été transférés dans des prisons du nord de l'Italie.

Tout avait commencé mardi dernier, M. Di Gennaro, disparaissait mystérieusement. Le lendemain matin, sa voiture était retrouvée près

du village olympique de Rome. Jusqu'à vendredi, aucun signe de vie n'avait été donné ni par le magistrat, ni par d'éventuels ravisseurs.

La thèse de l'enlèvement avait même été abandonnée par les enquêteurs lorsque, vendredi, ce fut le coup de théâtre: trois détenus se multipliaient dans la prison de Viterbe, petite ville médiévale située à cent kilomètres au nord de Rome. Ils se réclamaient des cellules armées prolétaires, mouvement d'extrême gauche, récemment créé. Les trois hommes, des condamnés de droit commun, dont les activités politiques étaient inconnues jusqu'alors, firent passer à la police la photographie de M. Di Gennaro, menottes aux mains.

Ce fut la stupéfaction. Les mutins disposaient d'armes et de dynamite. Ils avaient blessé deux gardiens et en retenaient un troisième en otage: Nous faisons tout sauter si vous n'acceptez pas nos conditions, menaçait-ils.

Leurs conditions, on les a connues

samedi matin, à 3 heures, après une attente angoissante: Ils exigeaient que soit lu un communiqué des NAP déclarant: Di Gennaro a été enlevé parce qu'il représente la justice bourgeoise. A 7 h. 55 locale, le jeune gardien retenu en otage pendant 12 heures fut libéré. Les mutins rendirent leurs armes et l'explosif. En échange, la magistrature avait accepté leur transfert dans trois prisons du Piémont. Pourquoi? les enquêteurs sont perplexes.

Dans la nuit de samedi à dimanche, les NAP formulèrent de nouvelles exigences: pas de répression à la prison de Viterbe, bons traitements pour les militants du NAP incarcérés, et suspension de l'enquête pour permettre la libération, sans risque, du magistrat.

Conditions acceptées, suivies d'une nouvelle attente. Nouveau coup de théâtre, à Rome dimanche soir. Fatigué, mais en bonne condition physique, M. Di Gennaro téléphonait à sa famille. J'arrive. Ils m'ont libéré.

Prix imbattable
LE MEILLEUR ACQUIT LA RAPIDITÉ
UNE BONNE AUTO S'ACHÈTE CHEZ UN BON DÉPOSITAIRE
Arbour LAVAL
700 boulevard des Laurentides, Pointe-à-Callière
Tel. 382-2731

Pour un service rapide et une meilleure protection
ENTREPOSEZ VOS FOURRURES CHEZ
Reid
Maison responsable
Au carrefour de la fourrure
522-3181
1473, rue AMHERST
STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE

PORTES - FENÊTRES REVÊTEMENT EN ALUMINIUM
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
Fenêtre panoramique 2 lumbrères
Revêtement et carreaux
APCOR
Jacques Matte, prés.
APCOR ALUMINIUM LTEE
8978 LAJUNESSE
382-7701 622-1728
OUVERT LE SAMEDI jusqu'à 1 h. P.M.

Les débardeurs seront au travail demain

par Léopold LIZOTTE
et Gilles NORMAND

Les quelque 1,400 débardeurs du port de Montréal se sont rendus, ce matin, au cours d'une assemblée à huis clos, aux recommandations de leur exécutif syndical de reprendre le travail.

D'autres assemblées devaient être tenues plus tard par les débardeurs des ports de Trois-Rivières et de Québec.

À Montréal, les dockers doivent reprendre le travail dès demain, obéissant ainsi à l'ordonnance spéciale émise samedi par le juge en chef Jules-Omer Deschênes, de la Cour supérieure, ordonnance rendant maintenant l'Association internationale des débardeurs passible de peines indéterminées mais que l'on anticipait comme forcément sévères advenant un prolonge-

ment du débrayage déclenché le 1er avril.

"Nous n'avons pas le choix", ont déclaré les dockers en se disant acculés au pied du mur.

Les débardeurs qui seront donc convoqués via les machines électroniques, dès 5h, ce soir, se remettront à l'oeuvre à 8h, demain matin, mais l'exécutif syndical n'en invite pas moins l'Association des employeurs maritimes à re-

venir à la table des négociations pour aménager certaines clauses du contrat qui vient d'être imposé pour une période de deux ans.

Le juge Deschênes, qui avait été applaudi lorsqu'il avait quitté le banc, vendredi, pour étudier à la fois la requête du syndicat pour déclarer le bill 39 inconstitutionnel et nul, et celle du gouvernement pour obtenir le retour au travail de tous les dockers

par ordre de cour, (la loi n'y ayant pas suffi), a été l'objet de tous les quolibets imaginables lorsqu'il s'est retiré de la salle d'audience, samedi.

Quelques minutes plus tôt, il avait fait remarquer que c'était le premier exemple, dans l'histoire du Canada, où un groupe décidait ainsi de défer la loi du pays et de refuser obéissance à un ordre du Parlement.

"C'est une situation grave et alar-

mante, dit-il. C'est une pente sur laquelle aucun pays ne peut courir le risque de se laisser entraîner. "On peut emprunter le processus électoral ou mobiliser l'opinion publique, pour obtenir les modifications législatives qu'on croit souhaitables, déclara-t-il encore, mais personne ne peut, si convaincu soit-il de son bon droit, prendre le cap de la première lecture

Voir DÉBARDEURS, page A 6

Chanter, rire et danser

par Lily TASSO

Geneviève Larose ne pourra pas mener le bal lorsqu'elle fêtera ses 105 ans le 30 août prochain, comme elle l'a fait le jour de ses 100 ans. Ses jambes devenues frêles l'empêchent de danser depuis deux ans déjà.

Assise dans un fauteuil roulant, elle aime encore chanter des chansons d'autrefois. Des chansons pleines de bonne humeur que reprennent en chœur les autres pensionnaires du Foyer Landriault, à Pointe-aux-Chênes, où elle vit depuis quelques mois.

Il est difficile de résister à l'envie de fredonner avec elle, lorsqu'elle entonne allègrement cette chanson sur la mésaventure de Mère Saint-Antoine, qui la fait pouffer de rire:

"Mère Saint-Antoine en faisant son savon,
S'est brûlé la bedaine sur le bord de son chaudron.
Vite, vite, vite, dépêchez-vous donc,
La bedaine me pique; grattez-la moi donc."

Rire, chanter, danser, c'est ce qui a gardé l'aïeule jeune.

"Jusqu'à il y a quatre ou cinq ans, elle allait encore dans les restaurants et les salles de danse, de Montréal et d'ailleurs, avec des amis", nous confie au téléphone sa belle-fille, Mme Polydore Larose, de Saint-Émile-de-Suffolk.

Mariée depuis 57 ans au fils aîné de la centenaire, lui-même âgé de 82 ans, elle connaît bien l'étonnante Geneviève pour l'avoir hébergée dans la grande maison familiale pendant plus d'un demi-siècle.

"Ma belle-mère avait 51 ans quand elle a perdu son mari, Ovide Larose, cultivateur. Elle a voulu alors "faire sa vie de fille", et elle a vendu sa maison à mon mari", raconte Mme Polydore Larose.

"Elle n'est jamais triste et ne fait que ce qui lui donne du plaisir", poursuit cette dernière.

"Quand il y a un mort dans la famille, elle n'y va pas. Même s'il

Voir CHANTER, page A 6



Mme Geneviève Larose, âgée de 105 ans, aïeule d'une famille qui compte six générations.

photo J.-Y. Lévesque, LA PRESSE

Bourassa et la construction Des sanctions pour le bien de l'économie

par Rhéal BERCIER
envoyé spécial de La Presse

PORT-ALFRED — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, n'a nullement l'intention de fléchir devant les pressions syndicales.

"Nous allons agir avec la fermeté qui répond aux besoins de l'heure."

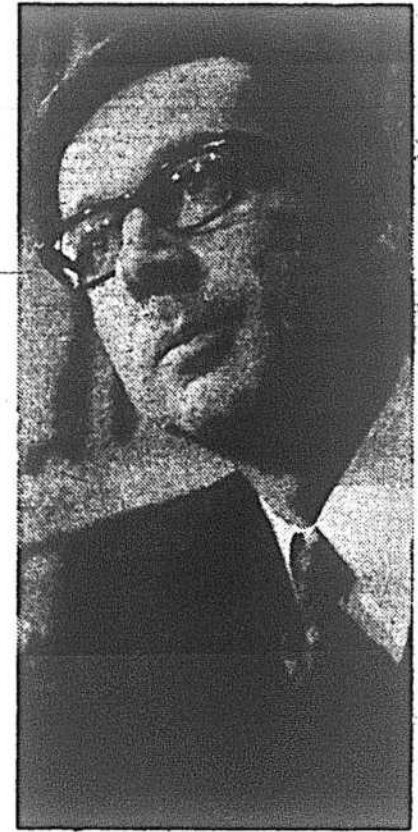
C'est par des applaudissements nourris que les quelque 1,000 militants libéraux, réunis à Port-Alfred dans le cadre du congrès du PLQ dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont salué cette prise de position ferme du chef du gouvernement.

Répondant déjà à des accusations que des porte-parole syndicaux ont formulées en fin de semaine, M. Bourassa a notamment déclaré: "Ce n'est pas d'être antisyndical que de travailler à l'assainissement du syndicalisme au Québec".

Le premier ministre a soutenu que le gouvernement est justifié de réaliser la réforme proposée par la Commission Cliche et s'est dit convaincu que l'immense majorité des travailleurs de la construction est d'accord avec lui "pour écarter une infime minorité qui a défendu le banditisme dans ce secteur".

Si le gouvernement se résout à prendre des mesures exceptionnelles, a-t-il ajouté en substance, c'est qu'il est conscient de l'importance de maintenir le rythme de l'économie québécoise.

"On veut poursuivre l'expansion économique dans un climat social sain. Pour faire cela, il faut que des gens comme Dédé Desjardins et les autres soient exclus de la direction syndicale." Parlant plus tard de l'affrontement à prévoir, il a déclaré: "C'est pas parce que Louis Laberge et Dédé Desjardins font des colères que le gouvernement est particulièrement impressionné".



ROBERT BOURASSA: "Quand vous avez des exemples comme celui de Goodyear à Joliette..."

M. Bourassa a fait part de sa détermination de faire adopter les trois projets de lois déposés vendredi à l'Assemblée nationale et d'entendre les parties intéressées aujourd'hui, à l'occasion d'une commission parlementaire, "sur les autres recommandations de la Commission Cliche".

Les trois projets de loi qui ont déjà

franchi le cap de la première lecture visent la mise en tutelle de quatre syndicats, la redéfinition du rôle de délégué de chantier et l'interdiction pour un travailleur possédant un dossier criminel d'assumer des responsabilités syndicales.

Le premier ministre a déclaré que son gouvernement comptait agir calmement et sans provocation. "Mais quand vous avez des exemples comme celui de la Goodyear, à Joliette, qui a annulé la deuxième phase de son programme d'investissement, on se sent pleinement justifié d'agir rapidement pour le bien-être de tous les Québécois."

La firme de Joliette a attribué au chaos qui prévaut dans l'industrie de la construction la décision d'abandonner un programme d'expansion de \$75 millions qui aurait favorisé la création de 2,000 emplois environ.

Le plan économique

Il a parlé du fait que le Québec réalisait une performance économique plus soutenue que l'ensemble du Canada malgré les contraintes de la récession et profité de l'occasion pour révéler que la situation financière de la province jouissait d'une meilleure cote d'amour auprès de milieux financiers internationaux.

Il a cité, en guise d'exemple, la décision de la société internationale Moody's, de New York, qui a coté "AA" le Québec, dans son récent recensement, alors que depuis 15 ans la cotation pour les titres de la province et de ses organismes gouvernementaux était "A". Les meilleures cotations de cette agence sont illustrées par le signe "AAA".

La position du Québec en regard de la décision de cette agence de "ra-

Voir SANCTIONS, page A 6

AUJOURD'HUI

La révolution sexuelle au Québec, un mythe — page A 5

La page des lecteurs — page A 8

sport weekend

- Les Islanders: des sournois et des fourbes
- Dierker "freine" les frappeurs des Expos
- Les huissiers visitent les Aeros
- Coupe Memorial: supériorité de l'école ontarienne

— Cahier B

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: A 15, D 13 et D 14
Bandes dessinées: C 5
Cinéma: D 14
Décès, naissances, etc.: D 12
Economie: A 12
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: C 5
Horoscope: C 4
Informations étrangères: C 1
Jardins et maisons: D 9
LE PARRAIN: C 7
Les maux de notre langue: D 11
Loisirs et récréation: C 5
Médecine d'aujourd'hui: C 2
Mon oeil sur Montréal: C 3
"Mot-mystère": C 5
Mots croisés: C 9
Petites annonces: C 6 à C 13, D 2 à D 11
Radio et télévision: A 15
Sports: B 1 à B 13
Vivre aujourd'hui: C 2 à C 4

Un salaire pour la femme au foyer et le retour à l'école confessionnelle

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Ralliement créditiste du Québec dirigé par son nouveau chef, M. Camil Samson, offrira un salaire à la femme au foyer et une allocation spéciale à celles qui accouchent.

Il promet une allocation spéciale aux petits propriétaires de maison de la province afin de leur aider à payer les impôts fonciers, la revalorisation du rôle du commissaire scolaire et le rétablissement de l'école confessionnelle au Québec.

Aussitôt élu à la direction de son parti, M. Camil Samson a démontré qu'il avait l'intention de mener ses troupes sur les terrains où elles sont le plus heureuses, les congrès et les élections. Il a révélé ce qui va être l'essence du programme créditiste.

Avant le scrutin qu'il remporta facilement, comme prévu d'ailleurs, le député de Rouyn-Noranda a établi de façon non équivoque qu'il n'avait pas l'intention lui, Camil Samson, chef du PC, de perdre son temps dans les fusions d'une vague troisième force. "C'est la première force que les Créditistes veulent," de dire M. Samson. Les Créditistes ont toujours perdu aux fusions et aux regroupements.

À la suite de sa victoire (Samson 294 votes, J.-A. Lévesque 82 votes et Nelson Lessard 65 votes), le nouveau chef créditiste a laissé tomber quelques slogans qui pourraient bien devenir ceux d'une prochaine campagne provinciale créditiste au Québec.

"Le Parti libéral ne peut pas faire autrement que de baisser à la prochaine élection, a déclaré M. Samson. Y sont trop de veaux après la même

Du Parti québécois, pour lequel il n'a jamais été très tendre, M. Samson dit qu'il regroupe "des gens sincères" qui découragés par "le referendum mi-figue mi-raisin" sur l'indépendance pourraient bien être tentés de voter créditiste.

Quant au parti de M. Maurice Bellemare, M. Samson en a parlé comme de "la vieille Union nationale qui est prête à coucher, avec n'importe qui pour 50 cents".

Une élection

S'il ne souhaite pas d'élection cette année, M. Samson en "appréhende" tout de même une pour l'automne.

Ses promesses ont d'ailleurs une connotation électorale certaine.

Parlant de l'allocation versée aux nouveaux-nés, M. Samson dit que son parti préférerait "l'allocation spécialement à la naissance aux pilules anti-conceptionnelles de Mlle Bacon".

Aux travailleurs, il promet des tribunaux du travail pour les protéger contre les grèves et "des bonus de vie chère" pour tous les ouvriers du Québec.

Pour remplir toutes ces promesses, M. Samson a déclaré que le RC se doit d'attendre son objectif par excellence, l'application du Crédit social dans la législation québécoise.

"Le pouvoir pour nous, a dit M. Samson, c'est le chemin qui mène à l'objectif. L'objectif ce n'est jamais le pouvoir ne l'oublions pas. N'oublions jamais que l'objectif est le Crédit social et que le pouvoir en est l'outil."

"Le congrès à Camil"

Les jessises créditistes que certains ont appelé "le congrès à Camil" furent brèves et sobres.

Le congrès s'est déroulé dans l'ordre, tous voulant éviter que quelqu'un de l'extérieur ne vienne "voler l'élection", reliquat de l'affaire Dupuis,

ou jeter un quelconque discrédit sur l'élection de M. Samson.

"Le congrès à Camil" en fut un de famille, de la grande famille cré-

diste. Pour l'occasion, M. Samson était entouré de sa fille, de sa femme et de sa mère. Et lorsqu'il s'est présenté

Voir SALAIRE, page A 6



Le chef du Ralliement créditiste du Québec, Camil Samson, entouré de ses deux adversaires, MM. Nelson Lessard et J.-A. Lévesque.

téléphoto PC



photo Robert Nadon, LA PRESSE

En faveur du Dr Morgentaler

Des centaines de femmes favorables à l'avortement ont manifesté en faveur du Dr Henry Morgentaler, samedi, à Montréal et à Toronto. Dans la métropole, la manifestation a eu lieu au square Phillip. Les femmes reprochent à la Justice de harceler le Dr Morgentaler avec de nouvelles poursuites, le 26 mai. Elles réclament également la libération du médecin qui a été emprisonné après avoir été acquitté par un jury. Plusieurs des manifestantes étaient accompagnées de leurs enfants.

Les postiers veulent traiter directement avec Chrétien

Les postiers de Montréal ont demandé à l'exécutif national du Syndicat des postiers du Canada de traiter directement avec le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, en vue de régler leur conflit local avec le ministère des Postes.

Un mandat en ce sens a été donné par les postiers de la région de Montréal à leur exécutif régional, présidé par M. Marcel Perreault, d'agir en ce sens et en coordination avec l'exécutif national.

Cette décision, prise à l'unanimité par quelque 3,000 postiers, hier soir, lors d'une assemblée générale au Palais du Commerce, aura comme conséquence principale de relancer le conflit qui sévit à Montréal (problème des employés occasionnels et suspensions), aux négociations qui se déroulent présentement à l'échelle nationale en vue de la conclusion d'une entente collective.

Elle rendrait ainsi la conclusion d'un accord collectif national sujette au règlement du conflit particulier entre les postiers de Montréal et leur employeur.

La résolution prévoit que les dirigeants locaux feront rapport d'ici quinze jours, lors d'une autre assemblée générale, des résultats des pourparlers avec le Conseil du Trésor et

les mesures qui s'imposeront seront alors prises.

M. Perreault a clairement laissé entendre que ses membres avaient perdu toute confiance en M. Mackasey, que ce dernier s'était servi de ses prestigieuses antécédents pour tenter d'écraser le syndicalisme et que, de toute façon, le vrai patron des Postes, ce n'est pas lui, mais le ministre Chrétien.

Personnel accrû

Les postiers de Montréal ont toutefois obtenu gain de cause partiel dans l'affaire des employés occasionnels. Le ministère des Postes a, en effet, accepté d'augmenter de 120 le nombre des employés réguliers dans diverses catégories, ce qui aura pour résultat de diminuer considérablement l'emploi d'occasionnels.

Entre-temps, devant la montée de la tension due aux échecs des pourparlers de la semaine dernière entre M. Mackasey et les postiers, relativement aux suspensions (plus de 500 d'une journée et 39 pour une période indéfinie), le local des postiers de Montréal a loué une salle où sera centrée la coordination des actions à venir ou des mesures à prendre. Ce sera, en quelque sorte, un quartier général d'où seront transmises quotidiennement les instructions aux membres.

Le président national, M. Joseph Davidson, était présent à l'assemblée d'hier soir, de même que le vice-président, M. Jean-Claude Parrot. Tous deux ont donné leur appui aux postiers montréalais en insistant sur la nécessité d'une solidarité parmi tous les postiers du Canada.

"On ne peut pas perdre, a dit M. Davidson, si l'on garde cette année la même solidarité que l'an dernier".

Le président Davidson a réitéré son blâme à l'endroit du Congrès des travailleurs du Canada pour avoir accepté l'idée de la restreinte dans les demandes salariales préconisées par le gouvernement fédéral pour enrayer la montée de l'inflation.

Maisons peinturées

Le président local, M. Perreault, a révélé que "dans la poursuite de sa politique de provocation" à l'endroit des postiers, le ministre Mackasey a accusé un certain nombre de ces derniers d'avoir détérioré, avec de la peinture les résidences de surveillants de la poste.

M. Perreault a ajouté que le ministre avait l'intention de rendre l'affaire publique mais qu'il le faisait avant lui.

"Nous lui avons demandé des noms, a-t-il dit, mais il a refusé."

Rejoint chez lui, M. Mackasey a déclaré qu'il n'avait aucunement l'intention de rendre publiques ces accusations pour l'instant, afin de ne pas aggraver le conflit.

"Mon objectif, a-t-il dit, c'est de régler le différend et de prendre les meilleurs moyens de le régler et non de l'empêcher."

Au sujet du mandat de pourparlers directs avec le Conseil du Trésor et M. Jean Chrétien, le ministre des Postes a dit que c'était le ministère

des Postes et non le Conseil du Trésor qui négocierait avec le Syndicat national des postiers, comme il le faisait, d'ailleurs, avec l'Union des facteurs du Canada.

Aussi ne voit-il pas bien quelle est l'idée des postiers de passer par le Conseil du Trésor et quels résultats ils comptent obtenir.

Quant aux facteurs de Montréal leurs délégués de section, qui se sont réunis samedi, ont adopté une motion de blâme envers l'exécutif national de l'Union des facteurs, l'accusant de "retarder sciemment et volontairement la prise du vote national sur l'entente de principe qu'il a conclue avec le gouvernement en retardant l'envoi aux membres des copies de cette entente."

Le président de la région de Montréal, M. Guy Morrissette a déclaré à LA PRESSE que ce retard a pour but de refroidir l'état d'esprit des facteurs et d'augmenter ainsi le nombre des votes favorables à l'entente.

Par ailleurs, 80 p. 100 des participants à la réunion de samedi, qui représentent environ 7,000 membres du syndicat local, ont voté pour le rejet de ladite entente.

On sait que la section locale de l'Union des facteurs avait été mise en tutelle et que son exécutif avait été suspendu de ses fonctions, il y a deux semaines par l'exécutif national présidé par M. Roger Décarie.

A la suite d'une injonction provisoire, toutefois, la mise en tutelle avait été interrompue et l'exécutif déchu avait pu réintégrer ses fonctions.

Cette injonction était valable jusqu'à aujourd'hui, mais M. Morrissette a déclaré, hier soir, qu'il n'avait pas réussi à communiquer avec M. Décarie, de sorte qu'il ne savait pas encore, à ce moment-là, si l'exécutif national allait ou non laisser tomber l'idée de la mise en tutelle.

La FTQ-construction rencontre Cournoyer Région de Montréal: plusieurs chantiers presque paralysés

par Pierre VENNAT

Plusieurs chantiers de la région métropolitaine, dont celui des Jeux olympiques, étaient à peu près complètement paralysés ce matin, avant même que la FTQ-construction ne débute sa série de réunions à travers la province pour commenter le résultat de ses négociations avec le ministre Jean Cournoyer.

C'est aujourd'hui en effet que le président de la FTQ, Louis Laberge, le tuteur Fernand Daoust et les huit membres du comité de tutelle de la FTQ doivent rencontrer le ministre du Travail Jean Cournoyer et, possiblement, le Premier ministre Robert Bourassa lui-même pour discuter des recommandations du Rapport Cliche concernant la tutelle de trois locaux de la FTQ-construction et des projets de loi à ce sujet déposés en chambre vendredi.

Suite à cette réunion, une grande assemblée de tous les travailleurs de la construction de la région métropolitaine doit se tenir ce soir, à 20 heures, au Colisée Jean-Béliveau de Longueuil.

En fait, aux dires d'un porte-parole de la FTQ ce matin, de telles assemblées doivent avoir lieu dans chacune des neuf régions économiques du Québec d'ici mercredi soir.

Y décidera-t-on d'une grève générale?

Naturellement à la FTQ, on refuse de répondre à cette question, d'autant plus qu'officiellement les réunions comme celle de ce soir sont sensées être des "réunions d'information", quoique des "décisions peuvent y être prises".

Débrayages

À la FTQ-construction on précisait ce matin que les électriciens, suite à une décision prise vendredi soir, n'entraient pas sur les chantiers aujourd'hui, paralysant donc tout chantier où leurs services sont normalement requis.

On ajoutait que la situation "est pas mal la même" en ce qui concerne les plombiers.

Quant aux opérateurs de machine lourde, "aucune décision comme telle" n'avait été prise mais un coup d'oeil des grandes fenêtres de LA PRESSE donnait sur la plupart des chantiers du centre-ville permettant de constater, vers 10 heures ce matin, qu'aucune de ces grues fonctionnait.

À la CSN-construction, un premier rapport mentionnait ce matin que "les ouvriers de plusieurs chantiers ne travaillent pas, notamment aux Jeux olympiques".

La Chambre de commerce du Québec

Quant que le président du comité exécutif de la CUM, Lawrence

Hanigan, qualifiait de "très critique" la situation qui résulte de la désertion du chantier olympique depuis mercredi, et qu'André Desjardins faisait connaître son intention de poursuivre le ministre Choquette, la Chambre de commerce du Québec, elle, donnait son appui à "l'esprit" du rapport Cliche.

C'est l'hebdomadaire "Dimanche-Matin", dans sa livraison d'hier, qui affirme que Desjardins va inscrire aujourd'hui même, en Cour supérieure, des poursuites contre le Premier ministre Bourassa et le ministre de la Justice, Jérôme Choquette, qu'il accuse d'avoir enfreint l'observance de la loi du pardon en faisant allusion aux antécédents judiciaires de M. Desjardins en demandant au Solliciteur général de révoquer le pardon accordé en 1973 au célèbre "roi de la construction".

Quant à la Chambre de commerce du Québec, son président, Claude Duhamel, a fait savoir que son organisme appuie le gouvernement "dans ses efforts pour mettre un terme au banditisme, au chantage, à l'intimidation, à la violence et à tous les autres genres d'actes illégaux et répréhensibles identifiés par la Commission Cliche".

Toutefois, précise-t-on, la Chambre de commerce du Québec demande par la même occasion aux autorités concernées de mener une action parallèle et d'agir avec une fermeté équivalente envers tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, en milieu patronal ou gouvernemental, ont, par leur complicité, leur lâcheté ou leur incompétence, favorisé ou permis les situations identifiées "que nous déplorons tous".

Enfin, le président de l'organisme provincial d'hommes d'affaires estime que la responsabilité de "l'opération nettoyage" entreprise par le gouvernement de M. Bourassa ne devra pas être confiée "à des gens qui seraient en conflit d'intérêt évident".

En somme, selon la Chambre de commerce provinciale, il s'agit de "faire partout le nettoyage qui s'impose et de faire respecter les lois".

"Il y a longtemps que nous rappelons au gouvernement cette dernière nécessité comme impérieuse, conclut M. Duhamel. Il y a trop de laxisme en ce domaine. Il y a trop de lois passées à la hâte et jugées ensuite inapplicables. Ces situations conduisant facilement au non respect généralisé, non seulement des mauvaises mais aussi des bonnes lois."

H. Darwin présente un groupe select d'artistes Européens

18e exposition et vente annuelle de plus de

150 PEINTURES A L'HUILE ORIGINALES

Qui ne rêve d'avoir chez lui quelques toiles originales? Des peintures à l'huile uniques? C'est un élément de décoration remarquable. C'est une façon élégante de placer son argent. C'est aussi un magnifique cadeau à offrir.

Nous faisons actuellement une exposition de plus de 150 peintures à l'huile originales. Nous les avons découvertes pour vous dans plusieurs pays d'Europe pour vous les offrir à des prix incroyablement bas.

Venez choisir parmi les tableaux abstraits et semi-abstraites, les paysages et les marines de toute beauté, les portraits, les natures mortes de style traditionnel et contemporain.

N'avez-vous jamais rêvé de posséder un tableau original?

Un exemple de nos prix (mais venez voir nos peintures):	Admission et catalogue gratuits.
14"x16" \$19.00 27"x31" \$58.00 32"x44" \$92.00	
18"x22" \$29.00 27"x35" \$68.00 31"x55" \$98.00	
23"x27" \$48.00 27"x35" \$72.00 31"x55" \$125.00	

Encadrements de qualité inclus dans les prix.
DU LUNDI 12 MAI AU MERCREDI 14 MAI INCL.
DE MIDI A 10 H P.M.
SALON PRINCE DE GALLES, HOTEL WINDSOR, MONTRÉAL
AMERICAN EXPRESS DINER'S CLUB
CHARGEY MASTER CHARGE

Voici une sélection de très belles peintures; nos prix sont annoncés ci-haut; nous avons fait l'impossible pour garder leur prix le plus bas possible.

Découverte dans les appareils auditifs!

Nouveau microphone permettant "L'AUDITION SÉLECTIVE"

Malco, un pionnier dans le domaine des prothèses auditives, a annoncé le lancement d'un appareil auditif incorporant un tout nouveau principe dans la conception du microphone. Le Mark 100 élimine la plupart des bruits de fond distants en permettant à l'usager de n'entendre que ce qu'il désire écouter et cela d'une manière plus claire et plus compréhensible.

Ce microphone unique utilise dans ce modèle d'ajustant à l'oreille est appelé "LAD" (Linear Array Diaphragm). Il comporte deux admissions pour les sons. Une à l'avant et l'autre à l'arrière. Cependant, les sons captés par l'arrière sont filtrés à travers un faisceau de 300 canaux microscopiques en verre qui les "ralentissent" faiblement, les déphasant d'avec les mêmes sons qui pénètrent par l'avant. En conséquence, les bruits provenant de l'arrière sont sensiblement atténués. Quant aux sons provenant de l'avant dans la direction de l'usager, ils impiment au microphone des impulsions sans atténuation, totalement amplifiées, donc perçues plus clairement.

De laborieux essais de mise en marche de ce nouveau appareil auditif parmi des usagers d'expérience, ont révélé de remarquables améliorations, particulièrement pour la

compréhension de la parole. En outre, les difficultés d'adaptation que rencontrent les nouveaux usagers d'appareils auditifs sont considérablement réduites.

Nous avons mis au point une démonstration spéciale de 10 minutes permettant aux usagers d'appareils auditifs de comparer les améliorations rendues possibles par cette nouvelle conception du microphone. Le coupon ci-dessous peut être adressé à MALCO à Minneapolis pour demander une démonstration qui vous sera faite au moment qui vous conviendra. Cette démonstration est gratuite et ne comporte aucune obligation de votre part.

Malco Hearing Service
1629 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, 939-6293
Veuillez communiquer avec moi pour le "Mark 100"

NOM
ADRESSE
VILLE TÉLÉPHONE

WM. E. KESLER, C.E. BROUILLARD, MME. C. LAMOTTE.
AUDIO PROTHÉSISTES

Également au 1010 Ste-Catherine est, suite 308

Nouveau programme exclusif!
DESSIN DE MODE

La direction de LaSalle visita plusieurs des meilleures institutions spécialisées qui enseignent la mode aux États-Unis et en Europe afin de vous offrir ce programme excitant.

Critique et surveillance continues des travaux d'étudiants par d'éminents dessinateurs canadiens de mode.

Une combinaison astucieuse des cours techniques et des cours de gestion prépare les étudiants à des postes prometteurs.

Les autres programmes de mode (production, merchandising) offerts par le Collège LaSalle permettent aux étudiants de percevoir le concept total de l'industrie de la mode.

Nombreux conférenciers invités de tous les milieux de la mode.

Visites fréquentes dans tous les secteurs de la mode.

Conseil consultatif prestigieux de plusieurs administrateurs de la mode, pour assurer les niveaux pratique et professionnel du programme et faciliter un meilleur placement des diplômés.

RECONNU POUR SUBVENTIONS

COLLÈGE LASALLE
2015, rue DRUMMOND
Montréal 842-3823



La révolution sexuelle au Québec, c'est un mythe

Textes :
Anne RICHER

Au Québec, la révolution tranquille s'est accompagnée d'une évolution rapide au plan de la sexualité chez les jeunes en particulier et chez les femmes en général, mais la révolution sexuelle n'a pas eu lieu.

Telle est la conclusion des experts en la matière consultés par LA PRESSE dans le cadre d'une vaste enquête destinée à dresser un bilan de la sexualité au Québec. Cette enquête nous a permis de mesurer le chemin parcouru mais également de constater les limites de cette libéralisation sexuelle.

Afin de mieux cerner la situation et de faire de cette série un document aussi rigoureux que possible sur le plan scientifique, l'auteur a consulté les chercheurs du département de sexologie de l'Université de Québec à Montréal, les étudiants du module de sexologie de cette même université, de même que divers autres groupes comme la Fédération des travailleurs sociaux du Québec, des étudiants dont le témoignage nous fut fort précieux et plusieurs personnalités oeuvrant dans ce secteur.

Au départ il faut préciser qu'il est difficile pour ne pas dire impossible d'établir des comparaisons avec le Québec d'autrefois, puisque les plus récentes enquêtes, ici, datent de 1969.

Mais ce passé, qui n'est pas bien loin encore, une certaine génération l'a vécu et nous le connaissons tout au moins sur le plan idéologique ou philosophique.

Le mariage, la famille étaient des institutions sacrées, pour des motifs culturels et socio-économiques. Le peuple québécois n'avait sans doute pas d'autre choix que de resserrer ses liens, dans un pays occupé par l'étranger et qui menaçait de détruire sa culture, sa religion, sa langue.



photo: Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les plus récentes enquêtes des scientifiques québécois démontrent qu'aujourd'hui, dans une société pluraliste, le Québécois s'est ouvert à de nouvelles valeurs, a abandonné bien des tabous, a levé le voile sur une activité de sa vie qu'il gardait jalousement cachée. Le Québec s'est mis au diapason des autres civilisations occidentales.

Mais cette évolution ne se fait pas sans réaction. Les chercheurs constatent par exemple, que face à l'homosexualité (à peu près 200,000 homosexuels au Québec), la population considère toujours ces gens comme des marginaux, les ostracisant au point que ces homosexuels

doivent se trouver des lieux de rencontres communs et vivre dans un monde à part. Pourtant le Bill Omnibus va très loin, leur permettant d'être ce qu'ils sont sans être inquiétés.

Egalement, face à toutes les conduites marginales, la population, selon les scientifiques, tout en évoluant, reste encore attachée à certains tabous, comme de croire que la masturbation rend fou ou fait perdre les cheveux. Dans certaines couches de la société on ressent encore de la honte devant une mère célibataire et on réagit violemment devant tout ce qui peut se rapporter de près ou de loin à une éducation sexuelle organisée à l'école.

La femme, par ailleurs a fait sa petite révolution personnelle, mais pas toujours facilement. C'est surtout la pilule qui, sans être le seul élément, serait selon les chercheurs, l'instrument qui lui a permis d'accéder à une sexualité non plus seulement axée sur la procréation, mais aussi sur le plaisir. Elle a pu reprendre le contrôle de son corps.

Cette nouvelle attitude cependant crée de nouveaux problèmes: la femme qui ne connaît pas l'orgasme se sent anormale, marginale. L'homme doit s'adapter pour tenir compte davantage de sa partenaire, lui qui avait été si sûr de lui jusqu'ici.

Cette situation conduit hommes et femmes en thérapie sexuelle et ce de plus en plus.

Parallèlement à une plus grande ouverture d'esprit, la pornographie et l'érotisme, malgré les saisies, les interdits, demeurent des phénomènes très florissants. Certains scientifiques y voient des aspects positifs, d'autres non. Il n'en demeure pas moins, que les adultes masculins, surtout au-dessus de 45 ans, en font une consommation extraordinaire. LA PRESSE vous en donnera un aperçu au cours de cette série.

Un autre sujet qui a mérité une recherche particulière est celui de l'éducation sexuelle à l'école. Problème délicat entre tous, qui cana-

lise les énergies autant de ceux qui sont en faveur que de ceux qui ne veulent pas en entendre parler. La polémique autour du diaporama du ministère des Affaires sociales: "Sexe: nom masculin et féminin", en est l'exemple le plus actuel. Nous verrons dans le cadre de la série ce qu'en pensent les spécialistes et les étudiants.

Nous tenterons finalement de découvrir où s'en va le Québec dans le domaine de la sexualité. Allons-nous vers l'éclatement des valeurs en passant par la révolution totale des mœurs, ou au contraire, ne ferons-nous pas d'ici quelques années, un peu comme en Suède actuellement, un retour aux valeurs traditionnelles?

L'amour remplace le mariage comme institution

Les jeunes Québécois rattrapent le temps perdu. On peut le vérifier par l'incidence du coït prémarital dans les autres pays en comparaison avec la situation au Québec.

En suède en 1970, des enquêtes démontrent que 78 p. cent des garçons et 77 p. cent des filles ont eu des relations sexuelles complètes. Une constatation s'impose: l'égalité des sexes.

Au Danemark en 1970, 95 p. cent des garçons et 97 p. cent des filles. Incidence plus grande chez la fille, cette fois.

En Angleterre (Eysenck) 1972, les chiffres sont de 55 p. cent pour

les garçons et de 19 p. cent pour les filles.

Enfin, au Québec 1973, les chiffres sont de 57 p. cent pour les garçons, (pouvant aller jusqu'à 60 p. cent) et chez les filles 45 p. cent.

Sauf dans les pays scandinaves où on s'approche davantage de l'égalitarisme sexuel, partout dans le monde, les garçons sont plus permissifs que les filles à l'égard des relations sexuelles avant le mariage.

Comparer avec le passé et affirmer si oui ou non il y a eu révolution sexuelle au Québec est une tâche difficile. Les premières en-

quêtes sérieuses faites au Québec datent de 1969; pour ce qui précède cette époque les chercheurs doivent se fier aux données des autres pays, en particulier des Etats-Unis. Kinsey en 1940 constitue un bon point de départ.

Mais jusqu'à quel point le modèle américain correspond-il à l'attitude des Québécois de cette même époque?

La plus récente enquête* dont les résultats viennent d'être publiés aux presses de l'Université du Québec, par les professeurs Claude Crépault et Robert Gemme, du département de Sexologie de l'Université du Québec et qui peut inférer à une population d'environ 30,000 jeunes de 19 à 22 ans, apporte un éclairage accru sur le comportement et les attitudes sexuelles des jeunes.

Chez les pratiquants catholiques, qui ne sont plus aussi nombreux, (de fait selon l'enquête seulement 49.34 p. cent des garçons comparativement à 62.80 p. cent des filles vont à l'église au moins une fois par année) les valeurs de l'Eglise collent encore au vécu en sexualité: on est resté très restrictif autant dans les attitudes que dans les comportements.

Mais si les jeunes ne pratiquent plus ou presque plus, ils ont tout de même adopté une morale individuelle. Ils croient encore, sinon davantage, à l'amour, révèle l'enquête. L'amour s'est institutionnalisé. Il est devenu pour la fille surtout, la condition sine qua non aux activités amoureuses; elle croit sincèrement que si elle se donne, dans ces circonstances, son partenaire va l'aimer davantage.

Si 45 p. cent des filles ont eu des relations sexuelles dans les six mois précédant l'enquête, elles restent très exclusives, n'acceptant la relation sexuelle que lorsqu'elles sont en amour.

C'est déjà un grand progrès sur le passé. Le Dr Claude Crépault rappelle qu'autrefois la femme n'avait aucun droit à une sexualité particulière, à part de procréer. Le plaisir en amour, c'était péché. Et si par hasard, une femme manifestait des velléités d'une vie sexuelle active en dehors de ces règles, elle était classée sans procès, comme une mauvaise fille, une très mauvaise fille.

Il faut bien souligner toutefois, ajoute le Dr Crépault, que ces mauvaises filles jouaient un rôle très important dans la vie de la société. Ainsi l'homme, pour protéger la vertu de sa fiancée ou pour préserver la cellule familiale, avait le droit, lui, d'aller voir "ces filles". A cause de ce qu'on qualifiait de "sexualité incontrôlable", l'Eglise et les institutions fermaient les yeux.

Le mouvement féministe est venu chambarder tout cela. Ses luttes d'ordre politique et économique à l'origine, le droit de vote en parti-

culier, se sont transformées au cours des années jusqu'à revendiquer l'égalité sur le plan sexuel.

Mais elles n'ont pas encore tout à fait réussi quand on considère que, 60 p. cent des garçons (15 p. cent de plus que les filles) ont eu des relations sexuelles dans les six mois précédant l'enquête. Pour eux l'amour est une condition désirable mais pas indispensable. Sur ce point et sur d'autres, ils n'ont pas tellement changé.

L'enquête des professeurs révèle qu'il n'existe pas de différences entre garçons et filles en ce qui a trait aux activités sexuelles quand les deux partenaires sont amoureux. C'est la totale égalité.

Dans le cadre du questionnaire des deux chercheurs, 16 activités sexuelles bien précises ont été analysées. Les relations sexuelles, la masturbation et d'autres conduites plus marginales: l'homosexualité, l'exhibitionnisme, l'attentat à la pudeur, etc.

On se rend compte que les jeunes adultes du sexe masculin ont des attitudes plus permissives que les jeunes adultes du sexe féminin, même lorsque l'âge, l'occupation, le niveau socio-économique ou la pratique religieuse sont identiques. On constate en ce qui concerne la caresse des seins par exemple, que 96.6 p. cent des garçons contre 84.4 p. cent des filles acceptent cette activité dans un contexte amoureux.

Pour cette même activité, mais cette fois dans un contexte non-amoureux, le pourcentage est de 75.7 p. cent des garçons contre 29.2 p. cent des filles.

Ces derniers chiffres tendent à prouver que les filles refusent de servir d'objet pour le plaisir uniquement et que toutes les activités sexuelles visant la relation complète ne sont acceptées que lorsqu'elles sont en amour, elles se situent dans un contexte d'amour. Là-dessus les filles rejoignent d'une certaine manière leur mère ou leur grand-mère quand elles disaient à leurs amoureux: "Respecte-moi jusqu'au mariage". Les filles d'aujourd'hui, dans un même esprit, disent: "Je couche avec toi seulement si on s'aime".

Tous les jeunes ne se jettent pas à corps perdu dans les orgies, les partouzes, la promiscuité. Au contraire. Et c'est même un point sur lequel les sexologues insistent: la promiscuité demeure un phénomène marginal.

Un autre fait intéressant que les professeurs Crépault et Gemme permettent de découvrir: il n'existe que très peu de différences entre travailleurs et étudiants sur le plan des comportements sexuels. On constate toutefois qu'un plus grand nombre d'étudiants se masturbent, mais les travailleurs sont plus nombreux à avoir des relations prémaritales. Les activités sexuelles en général sont les mêmes pour les deux groupes.

Pour le Dr Crépault, si bien des jeunes préfèrent vivre ensemble plutôt que de se marier dans la forme traditionnelle, il n'en reste pas moins que cette solution est envisagée dès que la jeune fille devient enceinte. Dans la conjoncture actuelle, c'est encore la meilleure façon de protéger légalement l'enfant à naître.

A l'heure actuelle on ne peut qu'édifier des hypothèses en ce qui concerne le groupe des 30 à 50 ans. Quand on veut faire une enquête dans ce groupe, il se produit de drôles de choses. Les femmes déchirent le questionnaire. Les hommes en rient.

La dernière tentative, qui date de 1971, n'a donné que 50 p. cent de répondants sérieux. Les résultats ne sont pas encore analysés mais on peut d'ores et déjà, selon le Dr Crépault, affirmer que les adultes sont très restrictifs, tout au moins en ce qui concerne la sexualité des jeunes.

Quant aux femmes mariées, on sait qu'elles ont vécu de grandes transformations dans leur sexualité. Elles connaissent leurs droits à une sexualité heureuse et elles les revendiquent. Une enquête en cours actuellement, menée par Claude Crépault sur la femme adulte canadienne-française de 25 à 55 ans, nous révélera sans doute de façon plus précise, dans quelle mesure

les femmes sont sorties de la période noire qu'on connut les générations précédentes.

La technologie, les découvertes scientifiques, les médias contribuent à leur façon à donner à la femme une place nouvelle dans une société nouvelle. Elle entreprend, par une éducation autrefois inaccessible, à se tailler une place au soleil. Elle est disponible.

De là à remettre en question les fonctions sexuelles et le rôle qui lui a été traditionnellement réservé, il n'y a qu'un pas.

Dans ce nouveau contexte de la reconnaissance de la sexualité féminine, l'homme doit s'adapter et adopter une attitude différente.

Ainsi pour lui autrefois, la puissance sexuelle était calculée en terme de rendement: "Une éjaculation le faisait se sentir très viril. Aujourd'hui, selon le Dr Crépault, la puissance de l'homme est dépendante de sa facilité à faire jouir la femme. Plusieurs d'entre eux commencent donc à développer des troubles d'impotence, d'éjaculation précoce ou retardée. "La sexualité prémaritale, par Claude Crépault et Robert Gemme publié aux Presses de l'Université du Québec.

DEMAIN:

Une sexualité malade peut se soigner

INCIDENCE DU COÛT PRÉMARITAL CHEZ LES GARÇONS ET CHEZ LES FILLES

(POPULATION DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ADULTES — 15-25 ANS)

Étude	Coût prémarital		
	Garçons	Filles	Différence
AUX ÉTATS-UNIS			
Christensen et Carpenter (1962)	51%	21%	30%
Robinson et al. (1968)	65%	29%	36%
Luckey et Nass (1969)	58%	43%	15%
Peretti (1969)	48%	21%	27%
Kaats et Davis (1970)	60%	44%	16%
Christensen et Gregg (1970)	50%	34%	16%
Robinson et al. (1972)	65%	37%	28%
Sorénson (1973)	59%	45%	14%
AU QUÉBEC			
Crépault, C. et al (1969) 16-18 ans	34%	12%	22%
Crépault et Gemme (1973) 19-22 ans	57%	45%	12%
AILLEURS			
Christensen et Carpenter (1962): Danemark	64%	60%	4%
Schofield (1965): Angleterre	20%	12%	8%
Mann (1967): Canada	35%	15%	20%
Zetterberg (1969): Suède	83%	86%	-3%
Luckey et Nass (1969): Canada	57%	35%	22%
Angleterre	75%	63%	12%
Allemagne	54%	59%	-5%
Norvège	67%	54%	13%
Mann (1970): Canada	50%	37%	13%
Israël et al. (1970): Suède	78%	77%	1%
Christensen et Gregg (1970): Danemark	95%	97%	-2%
Larsen (1971): Norvège	100%	100%	0%
Schmidt et Sigusch (1971): Allemagne	50%	52%	-2%
Hobart (1972): Canada	56%	44%	12%
Eysenck (1972): Angleterre	55%	19%	36%

Comme c'était le cas pour les attitudes sexuelles, très peu d'études ont tenté d'analyser d'une manière empirique l'autoérotisme et l'homosexualité. Les seuls travaux ayant comparé les pratiques masturbatoires masculines et féminines sont ceux de Schmidt et Sigusch (1971) et Larsen (1971). Or, ces deux études confirment l'inégalité des sexes dans ce domaine. De fait, la première recherche révéla que 76% des garçons comparativement à seulement 26% des filles se masturbent. Quant à la seconde recherche, elle montra que 99% des garçons et 85% des filles s'étaient déjà masturbés. Quant aux pratiques homosexuelles masculines et féminines, les seules statistiques dont on dispose sont celles fournies par Larsen (1971) et Peretti (1969). La première étude révéla que 17% des garçons et le même pourcentage de filles avaient déjà eu des conduites homosexuelles. Quant aux travaux de Peretti (1969), ils indiquèrent que 8% des garçons et 7% des filles avaient des contacts ou activités homosexuelles.

ÉCONOMISEZ 20% Profitez de nos bas prix maintenant et économisez sur votre entretien, etc.

FENÊTRES et PORTES

EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

- Vitres de porte en VERRE TREMPÉ
- Faîtes sur mesures
- Première qualité
- MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ECRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs
- Facilement enlevables de l'intérieur
- 3 rainures
- Isolation impénétrable pour étanchéité parfaite

ACHÉTEZ MAINTENANT PAYER EN SEPTEMBRE • PAS D'INTÉRÊT •

Service d'achat à domicile
Jour et soir
Termes faciles

AUSI: AUVENTS, PORTES, REVÊTEMENTS EN ALUMINIUM, FENÊTRES COULISSANTES PANORAMIQUES ET PERSIENNES

DEMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES
TÉLÉPHONE
731-7676
SOIR: 481-6366

MORCO ALUMINIUM INC. 8225, av. Mayrand
Montreal
• Achetez avec confiance Plus de 20 ans d'expérience

Le ministre Goyer sera-t-il accusé d'outrage au tribunal?

Le ministre fédéral des approvisionnements et des services, M. Jean-Pierre Goyer, sera-t-il traduit en cour sous une accusation d'outrage au tribunal?

C'est chose fort possible, en raison de déclarations qu'il aurait faites vendredi soir, dans sa circonscription de Saint-Laurent, en marge du conflit des débardeurs.

Devant un groupe de citoyens de son comté, il aurait servi un sévère avertissement à ces derniers, et aurait même déclaré que le gouvernement ne les laisserait pas ruiner, en particulier, le port de Montréal.

Il aurait ajouté que de nouvelles

mesures seraient prises dès le début de cette semaine, et qu'il y aurait des poursuites et même des arrestations.

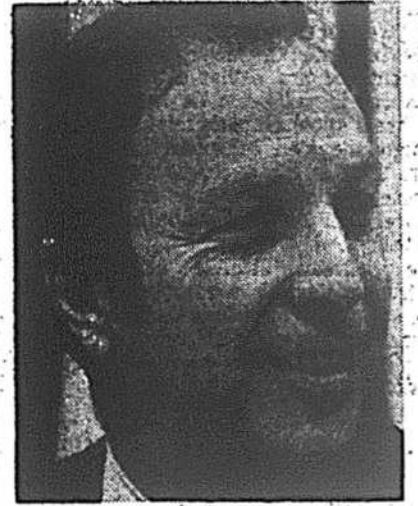
C'est tout au moins ce que rapportait "Le Devoir", dans son édition de samedi, et le réseau français de Radio-Canada, de même que le poste C.F.G.L., auraient diffusé les mêmes informations, au cours de la journée d'avant-hier.

Averti de la chose, le juge-en-chef Jules-Omer Deschênes devait la signaler avant de quitter le banc, samedi après-midi, en disant regretter qu'un tel incident se soit produit qui puisse porter les gens à penser qu'il a pu lui-même être influencé dans sa décision par de tels propos, au moment même où il avait pris en délibéré une affaire où la séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire avait été formellement évoquée à plusieurs reprises.

Il a donc demandé aux procureurs qui représentaient le ministre fédéral de la Justice devant la cour, Mes Emery, Côté et Ouellette d'obtenir le plus rapidement possible le texte ou les enregistrements des propos de M. Goyer, et de les faire tenir avec le plus de diligence aussi à son collègue, le juge-en-chef adjoint James K. Huggesen, qui décidera des mesures à prendre.

En quittant la cour, pour leur part, les débardeurs en colère se demandaient... et demandaient tout haut qui allait gagner la "course" aux outrages.

Eux, ou le ministre de la Couronne...?



Jean-Pierre GOYER

DEBARDEURS

(Suite de la page A1) dro la loi entre ses mains et s'insurger contre la volonté du législateur.

En agissant de la sorte, un tel groupe crée une situation de Fronde, qui est le prélude immédiat à l'anarchie. C'est une attitude que le pays ne saurait tolérer, et qu'il appartient aux tribunaux, conformément à la loi, de réprimer.

Le "possible" n'a pas été fait.

En déclarant la loi inconstitutionnelle, le juge Deschênes avait plus tôt rejeté l'argument présenté par Me Phil Cutler à l'effet qu'elle constituait également un empiétement sur le pouvoir judiciaire proprement dit.

Et il avait souligné que l'inconstitutionnalité d'une législation ne dépend pas des sentiments de ceux qui l'adoptent, des réactions des citoyens ou des inconvénients qu'elle peut provoquer pour ceux qui sont touchés. Qu'elle soit par ailleurs sage ou malvenue n'entache pas plus sa validité.

Le tribunal a par ailleurs jugé que les syndicats n'avaient pas rempli le devoir que leur imposait cette loi spéciale, même si quelques dirigeants ont posé certains gestes pour informer leurs membres que la grève devait cesser.

Car en même temps qu'ils lisaient la loi en assemblée générale, ils débattaient un commentaire identique dans chaque cas, dans lequel ils attaquaient le bill 99 à fond de train et parlaient de prendre les mesures nécessaires pour le contester immédiatement.

Semblable déclaration, dit le juge, ne répond absolument pas à l'impéra-

tif de la loi que le syndicat fasse tout son possible pour en assurer l'observance. Au contraire, on n'aurait pas agi autrement si l'on avait voulu induire les membres à une disposition d'esprit hostile à la loi et si on avait voulu délibérément les amener, sans leur dire carrément, à lui résister.

Appel, outrages?

Que se passera-t-il maintenant? Un appel, ou tout au moins une tentative d'appel est possible, mais Me Cutler n'a évidemment rien voulu dire sur le sujet, déclarant tout simplement qu'il allait lire et relire le jugement et... penser.

Quant aux procureurs du gouvernement fédéral, Mes Georges Emery, Gaspard Côté et Jacques Ouellette, ils se sont eux aussi montrés fort circonspects sur les prochains gestes à poser.

SALAIRE

(Suite de la page A1)

sur la tribune, après avoir surveillé personnellement le décompte du vote en compagnie du président et de ses deux adversaires, la foule, qui avait applaudi des jours de musique à bouche, chantait "La Madelon".

En clôturant la rencontre, le président, M. Laurent Legault, de Rouyn, un Créditiste de la première heure, de l'Union des électeurs, a invité les militants à rentrer chez eux pour travailler discrètement à la préparation du prochain appel au peuple.

"Laissons les autres brailer et taper, a dit M. Legault. Cachons-nous s'il le faut pour mieux nous organiser."

Plus tôt, M. Samson a rappelé comment en 1970, lors de sa première élection à la direction du parti, les Créditistes n'avaient eu qu'un mois



"Laisse ta trace"

On estime à 17,000 le nombre des personnes qui ont participé au 8e Rallye tiers monde, samedi, à Ottawa. Environ 6,000 personnes ont complété les 56 kilomètres (35 milles). A Montréal, environ 9,000 marcheurs venant de 60 écoles de Laval, Montréal et Montréal-Nord, ont parcouru 20 milles pour la même cause. Leur slogan: "Laisse ta trace".

pour préparer le scrutin qui devait leur permettre de faire élire 12 députés à l'Assemblée nationale. Gonflé de confiance, M. Samson, inutile de le dire, promet de faire mieux cette fois.

Un absent Le seul autre député créditiste de l'Assemblée nationale, M. Fabien Roy, a bouclé le congrès de leadership dont il a vainement combattu la tenue-lors des assises annuelles de novembre dernier.

Depuis, M. Roy n'a cessé de répéter qu'il ne serait pas présent à ces assises de la Fête des Mères parce que selon lui, les Créditistes, avant d'élire un chef, doivent, à la suite de la coûteuse aventure signée Yvon Dupuis, se redonner une organisation au niveau de tous les comtés. Hier, 454 délégués officiels ayant droit de vote et représentant 84 comtés étaient inscrits.

Si l'ensemble du leadership créditiste aura de nouveau toutes ces raisons en Abitibi, à Rouyn plus précisément, ville que représente le chef national Réal Caouette, à la Chambre des communes, les Créditistes fédéraux, qui furent jadis les pistons de M. Yvon Dupuis sur la scène provinciale, étaient absents, hier. Au lendemain des revers essuyés dans l'élection provinciale de 1973, les Créditistes fédéraux de M. Caouette s'étaient réunis à Ascot Corner, non loin de Sherbrooke, pour convenir de ne plus jamais mettre le nez dans les chaudrons créditistes provinciaux. Hier ils ont tenu promesse.

SANCTIONS

(Suite de la page A1)

tings" signifie qu'elle pourra bénéficier d'un meilleur taux d'intérêt qui, tout en demeurant minime, soit de l'ordre de 10 à 15 p. cent de 1 p. cent par exemple, lui apportera des avantages pécuniaires importants à moyen et long terme si l'on considère que le Québec et l'Hydro-Québec empruntent en moyenne \$400 millions par année sur les marchés financiers.

Il admet toutefois que les recommandations croit encore que les conclusions

de la Commission Cliche constitue la meilleure preuve de l'intégrité du gouvernement et des députés de PLQ.

Il admet toutefois que les recommandations des commissaires Cliche, Mulroney et Chevette "révèlent des imperfections et des lacunes administratives". Mais le premier ministre s'empresse d'ajouter: "Si on avait cru que l'on était parfait, on n'aurait pas créé une commission d'enquête".

CHANTER

(Suite de la page A1)

s'agit d'un de ses enfants. C'est triste, dit-elle.

Grâce à cet optimisme, Geneviève Larose, née Thomas à Montebello, qui a vécu à Saint-Remi d'Amherst jusqu'à son mariage puis à Saint-Emile-de-Suffolk, peut se vanter d'être aujourd'hui à la tête d'une famille de six générations.

Des onze enfants qu'elle a eus, quatre sont morts peu après leur naissance et deux à 68 et 80 ans. Il lui reste donc cinq enfants, 37 petits-enfants, 121 arrière-petits-enfants, six arrière-arrière-petits-enfants et trois arrière-arrière-arrière-petits-enfants, selon un calcul laborieux de sa belle-fille, aidée d'autres membres de la famille.

"J'ai encore une assez bonne mémoire", nous confie, de son côté, la centenaire.

Elle se souvient comme si c'était hier du temps où elle travaillait dans les champs, râtelait de vieilles vailloches, "tirait" les vaches et seiait du bois.

Aujourd'hui, son univers est plus limité. Le foyer, heureusement, domine une vue splendide sur l'Outaouais. Quand il fait beau, elle le contemple en prenant de l'air.

Mme André Landriault l'aide à se lever à 8h du matin et lui fait sa toilette avant de l'installer sur sa chaise roulante. Mme Larose passe la matinée à "jaser" et à chanter avec les autres pensionnaires, octogénaires et nonagénaires,

18 morts accidentelles au cours du week-end

Deux personnes sont mortes noyées et 10 autres ont perdu la vie dans trois accidents de la circulation, ce qui porte à 18 le nombre des victimes d'accidents au Québec, au cours du dernier week-end.

Robert Cowper, 27 ans, demeurant 11035 Place Mackay, à Montréal-Nord, et Michel Ross, 20 ans, 109 Place Marois, à Chomedey, sont morts noyés, samedi, lorsque leur canot de caoutchouc, a chaviré dans la rivière Des Prairies, vis-à-vis 11618 boul. Gouin. Mme Cowper a été témoin de la tragédie.

M. Paul-Emile Marcotte, 65 ans, Mme Paul-Henri Marcotte, 59 ans, et leur fils Wilfrid Marcotte, 37 ans, tous de Victoriaville, de même que Mme Aline Leblanc, 74 ans, 7169 rue des Erables, à Montréal, ont été tués dans

une collision impliquant trois voitures, samedi soir, près de Victoriaville. Quatre autres personnes ont été blessées gravement dans le même accident.

Jean-Marie Jalbert, 25 ans, de Saint-François-Xavier, Marcel Michaud, 20 ans, et Bruno Label, 16 ans, tous deux de Saint-Ephémère, ont perdu la vie samedi matin dans une collision frontale entre deux voitures, route 291, à Saint-Patrice, à l'ouest de Rivière-du-Loup.

Au moins trois personnes (dont l'identité n'est pas encore connue) sont mortes dans un accident survenu hier soir sur la route 9, à la hauteur du boul. Boucherville, à Saint-Bruno. Plusieurs blessés sont dans un état critique.

Léonide Campion, 17 ans, de Rivière-Madeleine, au nord de Gaspé, a perdu la vie dans une collision survenue hier matin à Grande Vallée.

Martin Tremblay, 19 ans, de Chicoutimi, a succombé aux blessures qu'il a subies lorsque la voiture dans laquelle il prenait place a été impliquée dans une collision, hier matin, à Chicoutimi.

Ghislain Demers, 18 ans, de Leclercville, 40 milles à l'ouest de Québec, s'est tué lorsque la voiture dans laquelle il prenait place a capoté, samedi soir, à Sainte-Françoise Romaine.

Denis Bédard, 3 ans, de Pont-Rouge, près de Québec, s'est fait heurter par une voiture en face du domicile de ses parents, samedi.

Alain Champagne, 18 ans, de Victoriaville, s'est tué lorsqu'il a perdu le contrôle de sa motocyclette, samedi soir, près de Chesterville.

Jean-Claude Turcotte, 42 ans, de Saint-Félix-de-Valois, s'est fait heurter par une voiture alors qu'il marchait le long de la route 131, près de son domicile, vendredi soir.

jusqu'à l'heure du repas. L'après-midi se passe de la même façon.

"Je dors bien et je mange bien", affirme la centenaire.

"Ils me disent que je mange trop, mais je continue. Plus on mange, plus on est en bonne santé. Autrement le ventre devient trop petit."

Mme Landriault nous confie que la doyenne de ses pensionnaires a meilleur appétit que les autres: "Elle prend deux assiettes de soupe aux pois, parce qu'elle en raffole, sans compter le reste du repas."

Privée des autres plaisirs de la vie, Mme Geneviève Larose s'accroche avec sagesse aux régals quotidiens que peuvent se permettre jusqu'à la fin ceux qui gardent, comme elle, quelques dents et un bon estomac.

UNIVERSITÉ DE FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION MONTREAL

CERTIFICAT DE DIDACTIQUE DE L'ANGLAIS (LANGUE SECONDE) AU SECONDAIRE

Ce certificat de 30 crédits s'adresse à des professeurs en exercice qui veulent parfaire leur formation dans le secteur de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au niveau secondaire.

Études à temps partiel: cours du soir/été Six crédits possibles par trimestre (janvier/été/septembre). Maximum de durée de scolarité: trois (3) ans.

Conditions d'admission: Posséder une bonne connaissance de l'anglais (réussite du test); Être détenteur d'un permis d'enseigner; Être un maître en exercice (attestation).

Début du programme: Septembre 1975, si nombre suffisant d'inscriptions.

Date limite des demandes d'admission: 1er juin 1975 pour septembre 1975.

s'adresser à: Mme Renée Thivierge Bureau des admissions B-325 Tél. 343-7622 Faculté des sciences de l'éducation 90, avenue Vincent d'Indy Case postale 6203 — Succursale A MONTREAL H3C 3T3

Vous déménagez?

Recommencez à neuf dans votre nouvelle demeure avec des tapis fraîchement nettoyés par

Yervant LITEE NETTOYAGE DE TAPIS

Si nécessaire, les spécialistes de Yervant installeront vos tapis. Vous n'avez qu'à composer 735-2731 et aux dates convenues. Yervant fera la cueillette à votre adresse actuelle et la livraison à votre nouvelle adresse.

Composez 735-2731

optez pour les portes Rusco belles et invitantes

Les portes Rusco en ACIER résistent l'épreuve d'un démontage. Contrôlées par des artisans, elles offrent la beauté et la solidité — elles représentent un sommet d'élégance et de précision en ce qui concerne les portes d'intérieur — elles demeurent en parfait état pendant de nombreuses années. Choisissez votre porte Rusco, c'est de l'ACHETER.

généraliste des portes de 42,000 clients installées au Québec Facilité de paiement RUSCO HOME SPECIALTIES (1962) INC. 9095, boul. Saint-Laurent, Montréal 381-2511 Au service des propriétaires québécois depuis 1952

Le costume du Père Noël change de couleur en mai.

Comme la plupart des gens, vous nous voyez probablement au temps des Fêtes seulement.

Pour d'autres gens, cependant, nous sommes là à longueur d'année. Nous emmenons les enfants aux colonies de vacances; nous distribuons nourriture et vêtements; nous redonnons espoir aux déshérités.

Peut-être ne nous voyez-vous pas souvent, mais d'autres nous voient... et ceux là dépendent de vos contributions à notre campagne de souscription.

Si vous n'avez pas besoin de nous, nous avons besoin de vous.

L'objectif du grand Montréal à \$450,000 du 1er au 15 mai. Envoyer contributions à: QUARTIERS GÉNÉRAUX DE L'ARMÉE DU SALUT, 1255, RUE UNIVERSITÉ, SUITE 627, MONTREAL, H3B 3V9 TEL.: 861-6304





GENERAL TIRE

PNEUS: **RADIALACIER:** induit balancement et alignement

BR 70-13: \$4600
GR 70-15: \$5500
HR 70-15: \$5900
LR 70-15: \$6300

PNEUS & MÉCANIQUE L'ÉCUYER LIMITÉE
750, rue Saint-Grégoire (près Resther)
Tél.: 271-2456

United Aircraft: les grévistes ne lâchent pas

par Jules BELIVEAU

Abasourdis et cruellement déçus par l'annonce que leur employeur n'est disposé à reprendre dans ses usines que 250 d'entre eux advenant la fin prochaine de leur conflit, les quelque 1,000 grévistes de la United Aircraft réunis, à Longueuil, ont clairement proclamé leur détermination à poursuivre la lutte qu'ils ont entreprise le 7 janvier 1974.

"Nous ne capitulerons pas", répétaient de diverses façons les grévistes qui se sont succédés au micro en agrémentant ces propos de plusieurs autres mots aigres-doux à l'en-

droit de la United Aircraft.

En fait, plutôt que de les voir complètement terrassés, la "dernière trêve" de la compagnie semble avoir galvanisé les grévistes, ne serait-ce que parce qu'ils savent maintenant qu'ils n'ont plus rien à perdre et tout à gagner.

On sait que les représentants de la United Aircraft ont fait savoir mardi dernier au conciliateur du ministère du Travail, M. Gilles Laporte, que la compagnie était disposée à "accueillir" 250 grévistes si la grève devait prendre fin prochainement et que le retour au travail des

employés choisis s'étendrait sur une période de 12 semaines.

Plusieurs grévistes, hier, sont venus bien près de préconiser devant leurs compagnons de lutte des moyens de pression plutôt radicaux. Mais ils ont été fermement invités par un de leurs dirigeants syndicaux à faire servir leur ardeur à d'autres méthodes, qui ont l'avantage, elles, d'être parfaitement légales et non violentes.

Par exemple, a-t-on indiqué à titre d'exemple, des visites de grévistes aux députés pourraient prochainement être organisées afin que ceux-ci "ne risquent pas d'oublier qu'il

y a une grève sur la Rive sud".

Parce que — les grévistes en ont maintenant plus que la certitude — c'est de Québec seul, et plus précisément de l'Assemblée nationale, que peut venir un règlement de la grève. On n'ignore pas que le syndicat des grévistes de la United Aircraft réclame depuis plusieurs mois que le gouvernement québécois adopte une loi par laquelle il mettrait fin au conflit.

Cette loi, a même suggéré entre autres choses hier le directeur québécois des Travailleurs unis de l'automobile (FTQ), M. Robert Dean, pourrait

même prendre la forme d'une mise en tutelle de la United Aircraft.


Le gouvernement parle bien de mise en tutelle de syndicats, a en effet souligné le directeur des TUA, qui est également un des vice-présidents de la FTQ. "Rien ne devrait empêcher qu'il mette en tutelle une compagnie dont les agissements sont une menace à la paix sociale et à la stabilité."

"Si le gouvernement n'agit pas contre la United Aircraft, a aussi déclaré M. Dean, nous devons continuer à nous demander qui gouverne au Québec."

Enfin! une bonne nouvelle.

JETEZ VOS TUYAUX A **POLLUTION**
FINI LA POLLUTION

chauffez d'une façon efficace, moderne, rentable, propre



INSTALLER UNE KALOR
la fourniture électrique portable

chatelot
logement
sous-sol
garage
bureau

L. C. BARDEAU INC. 1500, rue Parthenais Montréal, Qué. Tél.: 524-6831	DUBO 1632, av. Lévesque Montréal, Qué. Tél.: 255-7711	GESCAN (un dépt. de la compagnie Générale Élect. du Can. Lise) 6000, av. Jean-Talon Montréal, Qué. Tél.: 733-9911	
IDÉAL ELECTRIC INC. 1124, rue Marie-Anne Montréal, Qué. Tél.: 527-8611	LARIVIÈRE INC. 5478, rue Pape Montréal, Qué. Tél.: 731-7492	L.D.G. INC. 2055, est. Bélanger Rosemont, Mtl. Tél.: 728-9241	ROY MARCHAND Ind. Ltée 160, rue Graham Mont-Royal, Qué. Tél.: 341-7711
NEDCO (division de Northern Electric) 6010, rue Paré. Tél.: 341-3700 3305, boul. Taschereau, St-Hubert. Tél.: 678-5220 1000, rue Guy, Montréal. Tél.: 341-3700	CLOVIS ELECTRIC Co. Ltd. 1126, est. rue Mont-Royal. Tél.: 527-1261 6324, rue St-Hubert. Tél.: 276-2621 6001, rue Wellington. Tél.: 766-4333		

LA LOTERIE DE NOTRE FÊTE NATIONALE

TIRAGE: 24 JUIN - \$1 LE BILLET
Nombre de billets limité

LA QUÉBÉCOISE

EN CETTE ANNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES: FAUT FÊTER ÇA

En collaboration avec Lotto-Québec et les caisses POP
COMITÉ DES FÊTES DE LA ST-JEAN 1975

Une bonne affaire!

un 2^e turbo

Montréal/Ottawa

Grâce à la fréquence des trains et à la flexibilité des horaires, le CN est en mesure de satisfaire tous vos besoins.

La liaison par train
LA PLUS RAPIDE
jamais offerte.

Turbo: Montréal/Ottawa 1h49
Dorval/Ottawa 1h32


L'expérience TURBO Prolifiez du tarif "hors pointe" et faites l'expérience TURBO. Seulement \$10.35 aller-retour! Le tarif "hors pointe" s'applique aussi à quatre des cinq trains reliant ces deux villes, y compris certaines liaisons TURBO.

Découvrez le "temps et l'espace" CN. Le temps de relaxer ou de vous attarder devant un bon repas. L'espace pour prendre vos aises, circuler librement, vous reposer ou admirer le paysage.

Horaire du service TURBO Montréal / Ottawa

Montréal	Départ	Départ	Ottawa
	sauf dimanche	quotidien	
8h15	13h15	10h55	16h45
8h32	13h32	12h20	18h10
10h04	15h04	12h44	18h34

Il y a aussi 3 autres trains dans chaque direction



Etes-vous bien assuré?

L'inflation peut vous jouer un vilain tour!



Voilà quelqu'un qui en sait quelque chose! Tous ses biens personnels, qu'il avait assurés pour \$5000., ont été détruits dans l'incendie et, pour les remplacer, il lui en coûterait aujourd'hui probablement au-delà de \$8000. C'est ce qui s'appelle un coup dur!



Un homme averti en vaut deux. C'est pourquoi je me suis procuré au BAC deux dépliants gratuits intitulés *Guide pratique d'évaluation des maisons* et *Vos assurances habitation*, qui aident les assurés à faire une nouvelle évaluation de leurs biens.



Ensuite, je n'ai eu qu'à communiquer avec mon assureur pour obtenir un réajustement de mes assurances.



Maintenant, je peux dormir sur mes deux oreilles... à condition de ne pas fumer au lit!

Propriétaires ou locataires, tout le monde subit les conséquences de l'inflation. Ainsi, les assurances que vous avez souscrites il y a quelques années ne couvrent peut-être plus vos biens à leur valeur actuelle. Et un malheur est si vite arrivé. Il est temps de vous en occuper. Procurez-vous les deux dépliants que le BAC vous offre gratuitement pour vous aider à réévaluer vos biens; ils s'intitulent *Guide pratique d'évaluation des maisons* et *Vos assurances habitation*, et vous expliquent la manière de procéder. Pour les recevoir gratuitement, téléphonez au BAC, au numéro (514) 866-9801, ou remplissez le bon ci-contre et expédiez-le à l'adresse indiquée.

Bureau d'assurance du Canada (BAC)
1080, Côte du Beaver Hall
Montréal, (Québec) H2Z 1S8

Veillez m'expédier les dépliants gratuits
Guide pratique d'évaluation des maisons et *Vos assurances habitation*.

nom _____
adresse _____
no de l'app. _____ ville _____
prov. _____ code postal _____

Bureau d'assurance du Canada (BAC)
Pour y voir clair

MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Table of stock prices for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Haut', 'Bas', and '10:30'.

TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Table of stock prices for Toronto, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Haut', 'Bas', and '10:30'.

NEW YORK

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Table of stock prices for New York, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Haut', 'Bas', and '10:40'.

Le Canada pourrait être une grande nation dans le domaine de la pêche

— Le ministre Roméo LeBlanc

OTTAWA (PC) — Avec un des plus vastes plateaux continentaux du monde, le Canada a accès à des pêcheries océaniques extrêmement riches. Chose curieuse, il a fallu la présence d'énormes flottes de pêche étrangères pour nous rendre conscients de la valeur de cette ressource renouvelable.

Le développement et l'administration de ces pêcheries exigeraient des méthodes nouvelles de la part des divers niveaux de gouvernement, ainsi que des industries et des consommateurs. Il faudrait également consacrer plus d'argent au développement et à la conservation des pêcheries.

AUCKLAND, N.-Z. (PC) — La Nouvelle-Zélande pourra bientôt garantir que toute la viande qu'elle expédie un peu partout dans le monde sera tendre, et ceci, comme résultat d'une nouvelle méthode de traitement de la viande que viennent de mettre au point les spécialistes néo-zélandais.

Le Detroit Free Press soutient que son sondage constitue la première étude sérieuse du marché de l'automobile à être effectuée par des gens non directement liés à cette industrie.

Les Américains ne veulent pas changer d'auto, cette année

DETROIT (UPI) — Les Américains ont certaines idées bien précises au sujet de la vente des voitures: ils n'ont pas besoin d'une nouvelle voiture cette année, et même s'ils en avaient besoin, ils ne voudraient pas en acheter jugeant les prix trop élevés.

NEW YORK (PC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Dave Barrett, a déclaré samedi à New York que le Canada devrait prendre les dispositions en vue de devenir le véritable propriétaire de ses ressources en pétrole et en gaz naturel.

De Nouvelle-Zélande, de la viande tendre garantie

Le procédé, qui coûte moins de \$0,02 par agneau, n'a pas d'effets nocifs sur les sous-produits comme la laine et les peaux. Les scientifiques disent qu'il peut aussi être appliqué au bœuf, mais qu'il faudra auparavant effectuer des études pratiques à ce sujet.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique a expliqué qu'il serait coûteux de nationaliser ces ressources, mais il a ajouté que les laisser entre les mains de l'entreprise privée coûterait davantage.

AMERICAINE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for AMERICAINE, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Haut', 'Bas', and '10:40'.

en bref

Raids israéliens au Liban

BEYROUTH (AFP, Reuter)—Des soldats israéliens ont enlevé six Libanais, dont M. Ahmed Mrad, membre du bureau politique du parti communiste libanais, au cours de raids dans trois villages du Sud-Liban, aujourd'hui, à l'aube.

Une unité israélienne, forte d'une centaine d'hommes, s'est infiltrée dans la région orientale Bint Jbeil, a fait sauter un café avant d'enlever son propriétaire après avoir fouillé la maison. Ce commando a également perquisitionné des maisons à Aïta Al Chaab et Aïtaroune.

Les Israéliens se sont retirés sur leur territoire en amenant avec eux, outre M. Mrad et le propriétaire du café de Bint Jbeil, un médecin, une femme et deux autres Libanais.

Le Portugal mis en cause dans la situation en Angola

TUNIS (UPI) — M. Roberto Holden, président du Front national de libération de l'Angola, a mis à nouveau en cause le Portugal dans la situation actuelle en Angola.

En quittant Tunis dimanche, le leader angolais a dit: "Les manœuvres de certains milieux portugais visant à semer la confusion et la discorde en Angola à la veille de l'indépendance sont vouées à l'échec. Le peuple angolais refuse les immixtions des forces extérieures qui essaient de lui dicter des solutions."

Le parti de M. Holden avait déjà accusé jeudi dernier "certains milieux gouvernementaux portugais" d'avoir provoqué les affrontements de Luanda, et un nouveau communiqué a rejeté samedi la proposition de Lisbonne d'une rencontre à quatre pour mettre fin à ces affrontements.

La victoire du GRP fêtée à New York

NEW YORK (AFP) — Plusieurs milliers de jeunes et de militants du mouvement contre l'intervention américaine au Vietnam ont célébré dimanche la victoire de la paix et du peuple, à Central Park, à New York.

Ballons, drapeaux et banderoles proclamaient la fin de la guerre et la victoire du GRP, tandis qu'une porte-parole du mouvement, Mme Cora Weiss affirmait que la population de New York a joué un rôle important en s'opposant à cette guerre. Mme Bella Abzug, membre de la Chambre de représentants, et M. David Dellinger militants de longue date contre la présence américaine au Vietnam, ont dénoncé le rôle des administrations successives dans le braz indochinois, tandis que Joan Baez, Harry Belafonte et d'autres vedettes ont chanté les airs rendus populaires par les adversaires de la guerre. Parmi les orateurs se trouvaient également une jeune Vietnamienne et un combattant du Vietnam, ancien prisonnier de guerre.

Rhodésie: les Noirs veulent le pouvoir immédiatement

SALISBURY (AFP) — L'assemblée nationale du conseil national africain (ANC) s'est prononcée au cours de sa réunion de week-end, pour un gouvernement immédiat de la majorité noire en Rhodésie.

Cette assemblée nationale de l'organisation de l'évêque Abel Muzorewa, la première à se réunir à Salisbury depuis près d'un an, a eu lieu en plein air.

Thieu est une sorte de criminel de guerre, selon Ky

NEW YORK (UPI) — Dans une interview accordée à l'hebdomadaire "Newsweek", l'ancien vice-président sud-vietnamien Cao Ky, a déclaré que dans un certain sens l'ex-président Nguyen Van Thieu pouvait être considéré "comme une sorte de criminel de guerre".

"Dans un organisation militaire, lorsque les officiers supérieurs commencent à fuir et sont suivis par les officiers subalternes, vous ne pouvez pas penser que les hommes de troupes sans officiers au commandement puissent faire quoi que ce soit d'autre que de fuir le champ de bataille" écrit notamment M. Cao Ky.

La situation générale au Laos

Le Pathet Lao est maître du pays

VIENTIANE (AP, AFP)—Le Premier ministre du Laos, le prince Souvanna Phouma, a pratiquement concédé, dimanche, que la bataille pour le pouvoir avait été gagnée par les forces communistes du Pathet Lao et a déclaré qu'il était nécessaire de regarder les faits et de se préparer à conclure "un accord avec l'histoire".

Si le Pathet Lao prend vraiment le contrôle du pays, le Laos sera le troisième Etat d'Indochine soutenu par les Etats-Unis à passer sous contrôle communiste en l'espace de quelques semaines.

Le discours du prince Souvanna Phouma suivait de peu l'annonce de la démission de quatre ministres de droite, ainsi que du limogeage de trois généraux, de droite également. Ces derniers événements pourraient conduire à la désagrégation de l'aile

pro-américaine du gouvernement de coalition et laisser le Pathet Lao rester la seule force politique organisée du pays.

Le prince Souvanna Phouma, qui, soutenu par les Etats-Unis, a longtemps tenté de s'interposer entre la droite et la gauche laotienne, a affirmé devant une assemblée de hautes personnalités, dont le roi Sisavang Vathana, que 20 ans de révolte "avaient créé une nouvelle situation".

"D'importants changements sont survenus et certains n'étaient pas attendus si rapidement, mais ils sont là", a-t-il poursuivi. "Il faut préserver notre pays d'autres combats sanglants qui se produiraient certainement si nous continuons à ignorer la marche des événements historiques".

Le prince Souvanna Phouma a lancé, aujourd'hui, un appel à la population

laotienne à la paix et lui demandant de ne pas prêter l'oreille aux nouvelles tendances répandues par des fauteurs de troubles faisant état d'une situation dangereuse au Laos et notamment à Vientiane.

En vérité, a dit le prince, la situation générale du pays ne s'est pas détériorée, le gouvernement n'a modifié ni sa position ni sa politique et il continue à appliquer l'accord de Vientiane et son protocole.

Le prince Souvanna Phouma a demandé à la population de s'opposer aux rumeurs et au désordre provoqués par des fauteurs de troubles, et a en suite déclaré, à l'intention des ressortissants étrangers, que le gouvernement tient à leur assurer justice et sécurité à condition qu'ils respectent les lois et règlements du royaume. Cet appel est destiné à prévenir la

panique croissante des populations citadines, notamment à Vientiane, qui, inquiètes des manifestations populaires de mécontentement dirigées contre la présence américaine et quelques personnalités policières et militaires lao corrompues, ont pris quelques précautions pour quitter le pays ou sont déjà parties en Thaïlande.

Sur la base des accords de paix signés à Paris en 1973, un gouvernement de coalition avait été mis en place à Vientiane. La droite comme le Pathet Lao contrôlaient six ministères, et les neutralistes deux.

Les forces militaires de droite et du Pathet Lao avaient été consignées en différents endroits du territoire, tandis que Vientiane et la capitale royale Luang Prabang étaient déclarées neutres. Toutefois, des affrontements militaires sporadiques étaient signalés depuis le mois d'avril dernier.

Nixon était au courant du Watergate

WASHINGTON (AFP) — L'homme qui révéla l'existence d'un système d'enregistrement perfectionné à la Maison Blanche a laissé entendre dimanche que l'ex-président Nixon était au courant du cambriolage du Watergate, le 17 juin 1972, avant même son exécution.

Ce cambriolage, à la suite duquel cinq "plombiers" de la Maison Blanche furent arrêtés et qui fut à l'origine du scandale, avait été précédé d'une autre opération du même genre, en mai de la même année. A cette occasion, les cambrioleurs avaient dissimulé des microphones au siège du parti démocrate.

Pour faire quelque chose d'aussi énorme, ils devaient avoir le feu vert, a dit M. Alexander Butterfield dans une interview à une agence de presse américaine. M. Butterfield, qui à l'époque faisait partie de l'état-major de la Maison Blanche, poursuit: une fois qu'ils avaient obtenu la permission de le faire, ils pouvaient considérer qu'ils avaient l'approbation tacite de recommencer.

M. Butterfield, qui démissionna en mars de son poste de directeur de l'administration fédérale de l'aviation civile précise cependant qu'il s'agit là d'une opinion strictement personnelle.

Connaissant le système comme je le connaissais — leur manière de faire de l'obstruction et leur constante intransigence — je n'ai guère de doute que Nixon était au courant.

Ni l'ancien président ni un de ses porte-parole n'ont encore fait de commentaire au sujet des allégations de M. Butterfield. M. Nixon a toujours catégoriquement nié qu'il ait été au courant du projet de cambriolage du Watergate.

L'URSS veut utiliser Cam Ranh Bay

LONDRES (AFP) — L'Union Soviétique a demandé au Nord-Vietnam et au gouvernement révolutionnaire du Sud-Vietnam l'usage de l'énorme base navale et aérienne construite à Cam Ranh Bay par les Etats-Unis, affirme aujourd'hui le correspondant à New York du "Daily Telegraph" quotidien conservateur britannique.

Le journaliste, qui cite des observateurs militaires américains, indique que, selon ces derniers, les avantages matériels de Cam Ranh Bay sont si importants pour les Soviétiques que l'avenir de la base constitue un instrument de négociation majeur pour Hanoi.

La violence a repris en Ulster

BELFAST (UPI) — Beaucoup se demandent si la fin de la trêve n'est pas proche en Irlande du Nord. En effet, pour la première fois depuis la trêve du 10 février les "provisoires" de l'IRA ont revendiqué l'assassinat d'un policier, tué samedi à Londonderry de deux balles dans le dos par un tireur isolé alors qu'il patrouillait, en compagnie d'un de ses collègues.

Les "provisoires" ont indiqué qu'il s'agissait là de représailles après l'opération de perquisition de la police et de l'armée effectuée dans un certain nombre d'appartements catholiques de Londonderry, opération au cours de laquelle un militant républicain aurait été frappé.

La violence semble se déchaîner à nouveau dans toute la province. Samedi, des établissements catholiques ont été la cible d'attentats à la bombe, à Belfast et à Whiteabbey. A Carrickfergus, un couple protestant a été battu par des militants catholiques. Avant de partir, ces derniers ont tiré deux balles dans les genoux de l'homme. La police indique toutefois dans ce dernier cas que ce couple a peut-être été victime de militants protestants membres d'une faction paramilitaire rivale.



Une foule énorme de deux millions de personnes a manifesté à Séoul, en Corée du Sud, pendant le week-end pour affirmer l'unité nationale et demander l'appui des Etats-Unis advenant une agression de la part de la Corée du Nord.

Accord commercial conclu entre Israël et la CEE

BRUXELLES (Communauté européenne) (AFP) — L'Etat d'Israël et la Communauté européenne ont conclu dimanche un accord commercial non préférentiel d'une durée illimitée. Premier d'une série d'accords que la CEE négocie avec les pays du Bassin méditerranéen, celui-ci entrera en vigueur le 1er juillet 1975. Il prévoit notamment une réduction progressive des droits de douane européens sur les produits industriels israéliens aboutissant à la franchise totale au 1er juillet 1977 et à des réductions de tarifs douaniers sur 85 p. cent des produits agricoles israéliens. Le désarmement douanier israélien sera étalé jusqu'en 1985. En outre des dispositions prévoient une coopération économique et technique entre Israël et la CEE.

L'accord a été signé au château de Val Duchesse par le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Yigal Allon, ainsi que par le ministre des Affaires étrangères d'Irlande, M. Garrett Fitzgerald, président en exercice du conseil des Neuf et par M. François-Xavier Ortoli, président de la

commission des Communautés européennes.

Dans le discours qu'il a prononcé avant de signer l'accord, M. Yigal Allon a émis l'espoir que celui-ci constituerait un pas significatif vers une interdépendance économique. Mais, a-t-il, ajouté, nous continuons à aspirer à l'établissement d'une association complète avec la Communauté et nous considérons le présent accord comme une importante contribution dans cette direction.

Nous sommes confiants, a encore dit M. Allon, que notre développement aura des effets bénéfiques non seulement sur notre économie mais aussi sur celle de la région méditerranéenne en général et pour nos voisins en particulier.

M. Allon a estimé que cet accord avait une grande importance politique dans la mesure où il conduit à une nouvelle sorte de coopération qui pourrait servir de modèle dans notre partie du monde.

Le ministre a enfin rappelé qu'Israël avait demandé que le chapitre du nouvel accord traitait de la co-

opération soit élargi afin de couvrir de plus larges domaines économiques et de contenir un protocole financier.

L'Inde prête à un essai nucléaire

NEW YORK (AFP) L'Inde se préparait à faire exploser une nouvelle bombe nucléaire, annonce, dans son dernier numéro, le magazine Newsweek.

Citant des rapports des services de renseignements américains, la revue précise que ce projet a été dévoilé au moment où la conférence sur le non-prolifération nucléaire s'ouvrait à Genève.

Les extrémistes italiens relâchent le magistrat qu'ils tenaient en otage

ROME (AFP) — Le magistrat romain, Giuseppe Di Gennaro a été libéré dimanche soir par les Cellules armées prolétaires et il a regagné son domicile. Il est en excellente condition physique.

Le magistrat Di Gennaro, 51 ans, chef du bureau d'études du ministère de la justice avait été enlevé mardi dernier.

Sa libération a provoqué une certaine surprise à Rome. Dans leurs derniers messages, en effet, les cellules prolétaires armées ne faisaient pas allusion au magistrat.

Les cellules armées prolétaires (N.A.P.) ont respecté l'engagement qu'elles avaient pris de libérer M. Giovanni Di Gennaro lorsque les trois mutins de la prison de Viterbe auraient été transférés dans des prisons du nord de l'Italie.

Le village olympique de Rome. Jusqu'à vendredi, aucun signe de vie n'avait été donné ni par le magistrat, ni par d'éventuels ravisseurs.

La thèse de l'enlèvement avait même été abandonnée par les enquêteurs lorsque, vendredi, ce fut le coup de théâtre: trois détenus se mutinèrent dans la prison de Viterbe, petite ville médiévale située à cent kilomètres au nord de Rome. Ils se réclamaient des cellules armées prolétaires, mouvement d'extrême gauche, récemment créé. Les trois hommes, des condamnés de droit commun, dont les activités politiques étaient inconnues jusqu'alors, firent passer à la police la photographie de M. Di Gennaro, menottes aux mains.

Ce fut la stupeur. Les mutins disposaient d'armes et de dynamite. Ils avaient blessé deux gardiens et en retenaient un troisième en otage: Nous faisons tout sauter si vous n'acceptez pas nos conditions, menaçaient-ils.

Leurs conditions, on les a connues

samedi matin, à 3 heures, après une attente angoissante: Ils exigeaient que soit lu un communiqué des NAP déclarant: Di Gennaro a été enlevé parce qu'il représente la justice bourgeoise. A 7 h. 55 locale, le jeune gardien retenu en otage pendant 12 heures fut libéré. Les mutins rendirent leurs armes et l'explosif. En échange, la magistrature avait accepté leur transfert dans trois prisons du Piémont. Pourquoi? Les enquêteurs sont perplexes.

Dans la nuit de samedi à dimanche, les NAP formulaient de nouvelles exigences: pas de répression à la prison de Viterbe, bons traitements pour les militants du NAP incarcérés, et suspension de l'enquête pour permettre la libération, sans risque, du magistrat.

Conditions acceptées, suivies d'une nouvelle attente. Nouveau coup de théâtre, à Rome dimanche soir. Fatigué, mais en bonne condition physique, M. Di Gennaro téléphonait à sa famille: j'arrive. Ils m'ont libéré.

La CIA contre-attaque

WASHINGTON (AFP) — Face à la campagne grandissante aux Etats-Unis et dans le monde, contre les activités de l'Agence centrale de renseignements (C.I.A.), M. Atlee Philips, l'ex-responsable de toutes les opérations de cette organisation en Amérique latine au cours des deux dernières années, est passé à la contre-attaque.

M. Philips a notamment affirmé que la C.I.A. n'avait joué aucun rôle dans le putsch qui mit fin, en septembre 1973, au régime de l'Unité populaire au Chili.

Lisant, au cours d'une conférence de presse, une longue déclaration préparée à l'avance, M. Philips a cependant reconnu que "la plupart des ministres de l'Intérieur d'Amérique latine coopèrent avec la C.I.A.", notamment pour tenter de savoir ce que préparent le K.G.B. et le centre d'espionnage cubain, la D.G.I.

Vétéran de 24 années d'activités clandestines à la C.I.A., M. Philippe vient d'en démissionner pour défendre, dit-il, cette organisation contre les calomnies dont elle est l'objet. Il a créé à cette fin une "Association des agents de renseignements en retraite".

M. Philips, dont la conférence de presse coïncide avec la réunion à Washington de l'assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) s'est déclaré prêt à répéter sous serment que la C.I.A. n'a pas fourni de fonds ou d'encouragements aux grèves qui ont conduit au renversement du président chilien Salvador Allende, ou assisté les comploteurs qui ont préparé le coup contre lui". Il a ajouté qu'il avait personnellement donné pour instruction à ses subordonnés; en mai 1973 alors que la préparation du putsch se confirmait, de se tenir à l'écart et de ne pas encourager les comploteurs.

Arbour LAVAL 700, boul. des Laurentides, 382-2731. Une bonne auto s'achète chez un bon dépositaire.

Entreposez vos fourrures chez Reid. Pour un service rapide et une meilleure protection. 522-3181, 1473, rue AMHERST.

APCOR ALUMINIUM LTEE. Portes - Fenêtres Revêtement en Aluminium. 382-7701, 622-1728. Ouvert le samedi jusqu'à 1h P.M.

101 Propriétés à vendre

A VENDRE TRUST UNI COURTIER LAPRAIRIE Duplex \$3,500 comptant, 1x3/4, 2x3/4, et sous-sol fini, 5 chambres, toutes à la semaine, bon chiffre d'affaires. C. Tourigny 524-3044, M.L.S.

101 Propriétés à vendre

DES ROSIERS LAVAL ST-VINCENT-DE-PAUL Investissez dans un duplex de qualité (2 x 4 1/2). Terrain (50 x 180). Prix \$27,000. M.L.S. Colette Quimet 661-8501 ou 667-3333.

101 Propriétés à vendre

CONDOMINIUM LE SQUARE VIEUX LONGUEUIL 3/2 - 4 1/2 - 5 1/2 Appartements - Jardins, Penthouses Construction luxueuse, tout béton. Piscine, saunas, gymnase, salle de réception, etc...

101 Propriétés à vendre

A.E. LEPAGE IMMOBILIERS WESTMOUNT REALTIES VILLE MONT-ROYAL NOUVEAU SPLIT LEVEL EXCLUSIF Sise dans l'ouest, cette maison offre confort et commodité, salon avec foyer, salle à dîner grande cuisine avec dinette, 3 chambres à coucher, bouillier au réfrigérateur, chaudière à gaz, chauffage central, 1 1/2 salle de bain, garage double. Excluif à \$66,000. Téléphonez à Solange Stess 342-9671 ou 705-4353.

101 Propriétés à vendre

IMM VENDO LES GOULET REALTIES CECI EST NOTRE ECRIURE FAVORI PERMETTEZ-NOUS D'ÊTRE DE FAIRE EN SORTIE QU'EN LE POSE SUR VOTRE PROPRIÉTÉ

FABREVILLE Bungalow aux Guylains, très propre en bonnes conditions, 6 pièces, grand terrain clôturé. Aubaine, \$30,000. Lise Viger 326-8404.

MONTRÉAL AHUNTSIC Grande Allée, prestigieux triplex pierre naturelle, 6 1/2 pièces, 4 chambres, 2 salles de bain, grand salon, salle à manger, 2 foyers naturels. Prix \$87,500. Marcel Robitaille 387-1910 ou 334-0700.

PARC LAFONTAINE Triplex en pierre offrant 3 x 7 pièces, excellent terrain. Michel Trudeau, 321-9127 ou 334-0700.

ST-BRUNO AU SOMMET TRINITE Offre sensationnelle de l'entrepreneur

TRUST GENERAL courtier centre-ouest 739-3265

ST-LEONARD DAUDAIRE PRES JEAN-TALON Duplex semi-détaché, 2x3 1/2 avec salle de jeux, chambre à vin, garage, exclusif. M. Montagnon 374-2160, soir: 374-1285.

LUXUEUX BUNGALOWS Coteau style canadien, colonial, ranch, etc. 7 maisons modernes. Prix à partir de \$30,900.

LONGUEUIL A 10 minutes du métro. (C.T.C.M.) Condominium La Croisette. Spacieux 5 1/2. Avec jardin pavé, construction tout béton, tapis mur à mur, deux salles de bain, piscine (20'x40'), grand terrain paysager. Prix \$25,000.

MONTRÉAL-NORD Duplex coin commercial, 2x4, solarium, atelier près école transport, vraie aubaine, à \$27,000. Roland Gagné 326-8404.

MONTRÉAL AHUNTSIC Grande Allée, prestigieux triplex pierre naturelle, 6 1/2 pièces, 4 chambres, 2 salles de bain, grand salon, salle à manger, 2 foyers naturels. Prix \$87,500. Marcel Robitaille 387-1910 ou 334-0700.

ROSEMONT Triplex 1 x 6 et 2 x 4, chauffage central, sous-sol 25 x 48 non fini, garage, cour. Vacant \$33,500. Amalia Corbo 279-7562 ou 334-0700.

ST-BRUNO AU SOMMET TRINITE Maison de style normand, 3 chambres à coucher, salon, coquette cuisine, salle familiale, foyer, garage, chambre froide, terrain boisé, 2 1/2 salles de bain.

TRUST GENERAL courtier centre-ouest 739-3265

ROSEMONT 308 AVENUE Triplex en bonne condition, 1x6 1/2, 1x4 1/2, 1x3 1/2. Occupation immédiate. Comptant \$30,000. M. Montagnon 374-2160, soir: 374-1285.

LUXUEUX BUNGALOWS Coteau style canadien, colonial, ranch, etc. 7 maisons modernes. Prix à partir de \$30,900.

LONGUEUIL A 10 minutes du métro. (C.T.C.M.) Condominium La Croisette. Spacieux 5 1/2. Avec jardin pavé, construction tout béton, tapis mur à mur, deux salles de bain, piscine (20'x40'), grand terrain paysager. Prix \$25,000.

MONTRÉAL AHUNTSIC Grande Allée, prestigieux triplex pierre naturelle, 6 1/2 pièces, 4 chambres, 2 salles de bain, grand salon, salle à manger, 2 foyers naturels. Prix \$87,500. Marcel Robitaille 387-1910 ou 334-0700.

MONTRÉAL AHUNTSIC Grande Allée, prestigieux triplex pierre naturelle, 6 1/2 pièces, 4 chambres, 2 salles de bain, grand salon, salle à manger, 2 foyers naturels. Prix \$87,500. Marcel Robitaille 387-1910 ou 334-0700.

ROSEMONT Triplex 1 x 6 et 2 x 4, chauffage central, sous-sol 25 x 48 non fini, garage, cour. Vacant \$33,500. Amalia Corbo 279-7562 ou 334-0700.

ST-BRUNO AU SOMMET TRINITE Maison de style normand, 3 chambres à coucher, salon, coquette cuisine, salle familiale, foyer, garage, chambre froide, terrain boisé, 2 1/2 salles de bain.

TRUST GENERAL courtier centre-ouest 739-3265

ROSEMONT 308 AVENUE Triplex en bonne condition, 1x6 1/2, 1x4 1/2, 1x3 1/2. Occupation immédiate. Comptant \$30,000. M. Montagnon 374-2160, soir: 374-1285.

LUXUEUX BUNGALOWS Coteau style canadien, colonial, ranch, etc. 7 maisons modernes. Prix à partir de \$30,900.

LONGUEUIL A 10 minutes du métro. (C.T.C.M.) Condominium La Croisette. Spacieux 5 1/2. Avec jardin pavé, construction tout béton, tapis mur à mur, deux salles de bain, piscine (20'x40'), grand terrain paysager. Prix \$25,000.

MONTRÉAL AHUNTSIC Grande Allée, prestigieux triplex pierre naturelle, 6 1/2 pièces, 4 chambres, 2 salles de bain, grand salon, salle à manger, 2 foyers naturels. Prix \$87,500. Marcel Robitaille 387-1910 ou 334-0700.

MONTRÉAL AHUNTSIC Grande Allée, prestigieux triplex pierre naturelle, 6 1/2 pièces, 4 chambres, 2 salles de bain, grand salon, salle à manger, 2 foyers naturels. Prix \$87,500. Marcel Robitaille 387-1910 ou 334-0700.

ROSEMONT Triplex 1 x 6 et 2 x 4, chauffage central, sous-sol 25 x 48 non fini, garage, cour. Vacant \$33,500. Amalia Corbo 279-7562 ou 334-0700.

ST-BRUNO AU SOMMET TRINITE Maison de style normand, 3 chambres à coucher, salon, coquette cuisine, salle familiale, foyer, garage, chambre froide, terrain boisé, 2 1/2 salles de bain.

TRUST GENERAL courtier centre-ouest 739-3265

ROSEMONT 308 AVENUE Triplex en bonne condition, 1x6 1/2, 1x4 1/2, 1x3 1/2. Occupation immédiate. Comptant \$30,000. M. Montagnon 374-2160, soir: 374-1285.

LUXUEUX BUNGALOWS Coteau style canadien, colonial, ranch, etc. 7 maisons modernes. Prix à partir de \$30,900.

LONGUEUIL A 10 minutes du métro. (C.T.C.M.) Condominium La Croisette. Spacieux 5 1/2. Avec jardin pavé, construction tout béton, tapis mur à mur, deux salles de bain, piscine (20'x40'), grand terrain paysager. Prix \$25,000.

INDEX... PETITES ANNONCES DE la presse. Table with 4 columns: 100 - IMMEUBLES, 200 - FINANCE, 300 - LOCATION, 400 - AVIS DIVERS, 500 - MARCHANDISE, 600 - EMPLOIS, 700 - EDUCATION INSTRUCTION, 800 - SERVICES, 900 - VEHICULES AUTOMOBILES.

Cinq adultes ont été baptisés samedi

par Jacques GAGNON

Cinq adultes, âgés de 24 à 31 ans, ont été baptisés, samedi soir, au cours d'une impressionnante cérémonie qui s'est déroulée à l'église Saint-Edouard, à l'angle des rues Saint-Denis et Beaubien.

Au pays du Québec, on ne peut faire autrement que de s'étonner que des personnes nées il y a un quart de siècle ou plus n'aient pas été baptisées peu après leur naissance.

A cette remarque, M. Roger Dandurand, un électricien de 25 ans, répond tout simplement que ses parents étaient non catholiques. Après en avoir discuté avec son amie, il s'est rendu au presbytère de sa paroisse et a entrepris les démarches pour être baptisé.

"Je ne sais pas comment ça se fait que je n'aie pas été baptisé avant. C'est quand nous avons choisi la date pour nous marier que j'ai découvert que je n'étais pas baptisé", explique pour sa part M. John F. White, 31 ans, d'origine québécoise-polonaise.

Lorsqu'il a été baptisé, cela faisait un an qu'il était marié.

Dans la majorité des cas, c'est au moment des fiançailles ou lorsqu'ils font des projets de mariage que les adultes entreprennent des démarches pour être baptisés.

"On refuse de baptiser systématiquement avant le mariage. Nous ne voulons pas exercer de pression à cause du mariage", de révéler un des prêtres qui ont participé à la cérémonie.

Le catéchuménat existe depuis 1967 à Montréal et a été reconnu par l'évêque en 1970.

Depuis, de sept à 10 adultes francophones se font baptiser chaque année.

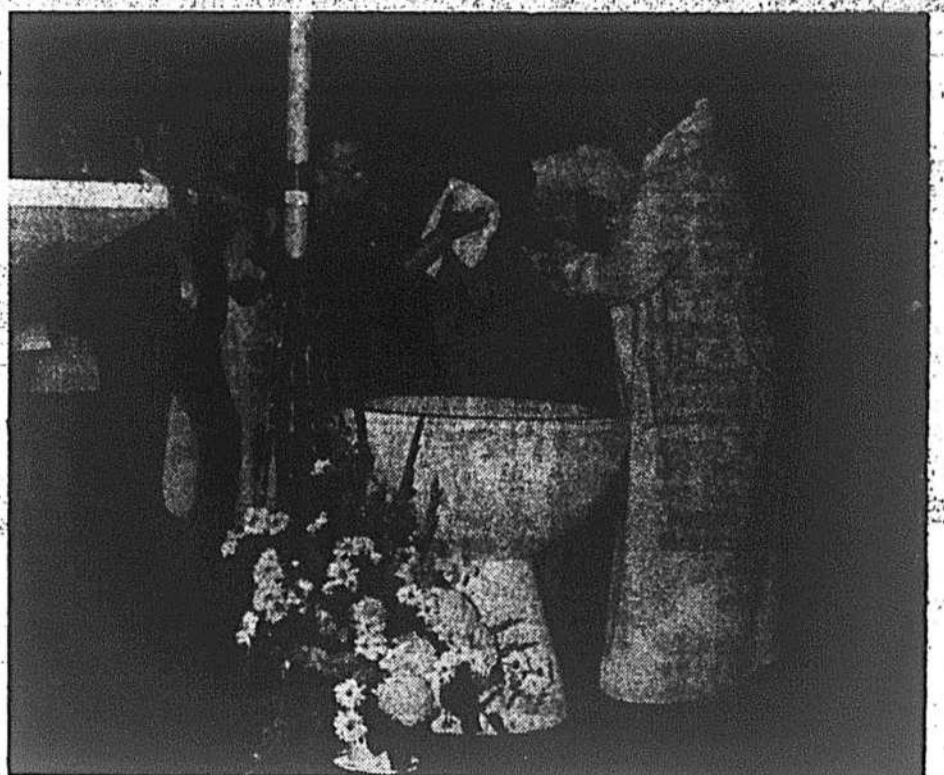
Samedi soir, la rencontre des cinq futurs baptisés, accompagnés de leurs parrains, marraines et amis, dans un salon du presbytère de la paroisse Saint-Edouard, avant la cérémonie, donnait l'impression d'une joyeuse fête de famille.

C'était l'aboutissement de plus d'un an de préparation et certains des candidats étaient visiblement nerveux.

En effet, lorsqu'un adulte demande le baptême, il est d'abord mis en contact avec des chrétiens de son milieu reconnus pour leur maturité dans la foi. On lui donne également l'occasion de rencontrer d'autres adultes désireux comme lui de recevoir le baptême.

Lorsqu'il a suffisamment approfondi le sujet, il est admis dans l'Eglise et devient alors catéchumène. Pendant plus d'un an, en général, il participe à des rencontres régulières dans son milieu et demeure en contact, tout au long de son cheminement, avec d'autres candidats au baptême et avec des personnes qui remplissent auprès de lui le rôle de catéchète et de parrains.

Outre MM. White et Dandurand, les autres candidats étaient MM. Pierre Béland, 24 ans, François Elie, 31 ans, et Mlle Viola Larocque. Au cours de la même cérémonie, Olivier Elminger, 23 ans, et Jean-Jacques Jabour, 27 ans, ont été confirmés.



Pierre Béland, 24 ans, vient d'être baptisé par le curé René Gagnon, de la paroisse Saint-Edouard, et sa marraine lui éponge la tête.

La franc-maçonnerie française tente de réaliser une percée en Amérique

par Cyrille FELTEAU

Une franc-maçonnerie de tendance libérale, bien différente de la franc-maçonnerie "de bien faisance", d'obédience anglaise qui couvre toute l'Amérique du Nord, a

repris pied il y a un an à Montréal au sein de la Loge Montcalm, filiale du Grand Orient de France. En utilisant cette base à la façon d'un tremplin, le Grand Orient de France compte réaliser une percée au Québec et de là à travers le Canada et les Etats-Unis, chez tous ceux qui sont attirés par les grands postulats maçonniques de la fraternité, de la tolérance, de la liberté de conscience et du perfectionnement personnel dans une société plus humaine, toujours en progrès.

Tel est le message qu'apportait ces jours derniers aux membres de la Loge Montcalm, et à travers eux, aux Québécois, le Grand Maître du Grand Orient de France, M. Jean-Pierre Prouteau, à l'occasion de son bref séjour dans la métropole, venant de New York.

Au cours de sa conférence de presse et de sa causerie subséquente devant les membres de la Loge Montcalm et leurs invités au Club Canadien, le chef suprême de la franc-maçonnerie française a tenu à préciser que l'indifférence, l'hostilité, voire l'ostentatisme dont lui et ses collaborateurs avaient été l'objet depuis leur arrivée à Montréal de la part de leur "confères" anglo-canadiens

n'avaient suscité chez eux aucune amertume et qu'ils espèrent quand même qu'un jour les francs-maçons anglo-saxons d'Amérique s'ouvriront au dialogue avec leurs frères d'obédience latino-européenne.

"Le schisme que nous déplorons remonte assez loin", a expliqué M. Prouteau. Il date de 1877 lorsque le Grand Orient de France décida qu'il n'était pas requis de croire en Dieu pour devenir franc-maçon, contrairement à ce qu'exigeait depuis le début du siècle la Grande Loge d'Angleterre. Mais la scission complète fut consommée entre les deux branches maçonniques lorsque, en 1923, la Grande Loge de Londres décréta d'autorité que le seul vrai et bon maçon ne pouvait être que croyant.

"Mais ce n'est pas là toute la différence entre les francs-maçons de tendance libérale et ceux de l'école anglo-saxonne, au nombre de plus de 6,000,000 à travers le monde", ajoute M. Prouteau. Alors que les orthodoxes anglo-américains se contentent à peu près du statu quo et limitent leur action à la bienfaisance, nous, du Grand Orient, nous cherchons à changer la société en participant aux grands débats de politique, par exemple, celui

sur l'avortement en France, qui a été terrible. Nous ne nous contentons pas de regarder le monde, la vie et la société en spectateurs plus ou moins intéressés, plus ou moins "engagés".

"Fidèles à la tradition plusieurs fois séculaire de la franc-maçonnerie "opérative", nous entendons construire un monde meilleur avec des idées capables de remplacer celles qui, visiblement, ont fait faillite", déclare M. Prouteau. "Nous sommes prudents, mais aussi tenaces, ouverts et résolument progressistes, sans pour cela pencher vers l'anarchie ou la révolution. Le rythme de notre démarche se situe au niveau du rationnel, du raisonnable, pour ainsi dire à mi-chemin entre l'évolution et la révolution".

"Dans la conjoncture actuelle, affirme le Grand Maître du Grand Orient de France (que l'on pourrait confondre avec un président-directeur-général de grande compagnie de la toute dernière vague) les idées que véhicule l'aile libérale de la franc-maçonnerie peuvent constituer un utile ferment, un levain puissant au sein de la société québécoise et canadienne — et à fortiori américaine — en pleine transformation. Malgré tout, ces

idées ne seront pas apportées toutes faites de l'étranger, mais surgiront du milieu même sous les pressions des circonstances et de besoins nouveaux qui se manifestent de plus en plus au grand jour. Je suis sûr, dit-il, que ces idées attireront naturellement les jeunes qui, à bon droit, se préoccupent de leur avenir dans la société de demain. La franc-maçonnerie de tendance libérale leur fournit plus que l'occasion, la possibilité prochaine de prendre en mains cet avenir et de le faire eux-mêmes à l'image de leur idéal, de leurs aspirations et de leurs espoirs les plus profonds".

Jean-Pierre Prouteau rejette du revers de la main les anciennes "peurs", les anciens tabous dont on enveloppait autrefois "la franc-maçonnerie de papa" pour mieux la faire apparaître comme un épouvantail aux yeux des âmes simples. "Non, affirme-t-il le Grand Orient de France et ses filiales n'est pas une société clandestine, secrète, une sorte de mafia vouée à saper dans l'ombre les fondements de la société traditionnelle et des Eglises chrétiennes, bien au contraire. Victime depuis longtemps des interdits ecclésiastiques et des excommunications de toutes sortes, elle

envisage maintenant avec joie, dans la sérénité, la levée imminente de l'excommunication par l'Eglise catholique."

La Loge Montcalm, (ainsi nommée en l'honneur du marquis de Montcalm, qui était maçon), qui a vu le jour il y a un peu plus d'un an à Montréal est la continuation de deux autres loges qui se sont éteintes successivement pendant la Première et la Seconde grande guerre: "L'Emancipation" et "Force et Courage".

Quant à la franc-maçonnerie de stricte obédience, dite "ancienne", elle est apparue pour la première fois à Québec en 1759, dans les régiments anglais qui venaient de conquérir le Canada avec le général Wolfe. La première Grande Loge a été créée en 1869 à Montréal, deux ans après la Confédération. Il y a une dizaine d'années, la Grande Loge du Québec (orthodoxe, anglo-saxonne) a eu comme grand maître, deux années de suite, un homme d'origine canadienne-française du nom de H.-A. Vallières. Après les explications qui précèdent, on comprendra que fort peu de Québécois de langue et d'esprit français adhèrent à cette société, qui compte plus de 5,000,000 d'adeptes aux Etats-Unis seulement.

avis légaux appels d'offres soumissions

AVIS
AVIS est donné que Joseph Hermaas Noel Huard, surveillant, demeurant au numéro 529, rue Dionne, à Longueuil, district de Montréal, province de Québec, présente au Ministre de la Justice une requête afin que ce dernier recommande au Lieutenant-Gouverneur en Conseil que son nom soit chargé à Jean Huard de Roberval. Ce changement affectera son épouse Dame Jeanne Gagnon.
MONTREAL, le 24 avril 1975
Gilles Duchêne, Procureur du requérant

AVIS
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 mars 1975 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Bois Express Lumber Limited furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 14 mars 1975 au Bureau d'Enregistrement, Division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2585567.
MONTREAL-Nord, Qué., le 29 avril 1975.
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE
par J.-R.-G. Martin

AVIS LEGAL
AVIS vous est donné que le 18 juin 1975 à 9h30 a.m., une requête sera présentée à la Cour Supérieure, district de Montréal, ch.-216, aux fins d'homologation de nouvelles conventions matrimoniales entre Monsieur Patrice Boyer et Dame Marcelle Brossard, domiciliés tous deux à Longueuil, constatées en un contrat de mariage passé le 5 mai 1975 devant Me Pierre-Paul Ménard, notaire.
Pierre-Paul Ménard, notaire

Deux secteurs de Longueuil aux prises avec des problèmes scolaires

par Lucien RIVARD

Deux écoles, deux commissions scolaires, deux problèmes inverses mais qui soulèvent des débats tout aussi enflammés de part et d'autre. Le tout dans une seule ville: Longueuil.

Dans le premier cas, celui de l'école Sainte-Rose, c'est contre la décision de la Commission scolaire de Saint-Exupéry (couvrant le secteur du Vieux Longueuil) de fermer l'école l'automne prochain que les parents de ce bassin scolaire se battent.

Dans l'autre, celui de l'école Christ-Roi, relevant de la Commission scolaire Jacques-Cartier, c'est contre un projet d'agrandissement dans des proportions jugées inadéquates que les parents s'insurgent.

Si les parents du secteur Sainte-Rose comptent maintenant sur une intervention du ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, pour conserver leur école, ceux de Christ-Roi ont déjà épulsé ce recours et, après avoir remis un dossier au Premier ministre Robert Bourassa, ils ne comptent plus que sur leurs propres moyens et ils envisagent déjà une action d'éclat.

Selon un porte-parole du comité d'école du Christ-Roi, il se pourrait fort bien que les parents décident de fermer leur école en gardant leurs enfants chez eux, ceci d'ici quelques semaines, avant la fin de l'année scolaire. Ce geste pourrait s'accompagner d'une foule d'autres mesures que l'on entend mettre sur pied dans le but de faire entendre raison aux commissaires.

Problème typique
Le problème qui secoue présentement le monde scolaire de Longueuil est typique de la situation avec laquelle est actuellement confrontés le ministère québécois de l'Éducation. Pendant que dans les "vieilles" villes, la population scolaire ne justifie

plus la présence d'un aussi grand nombre d'écoles, dans les "nouvelles" villes, on est constamment aux prises avec un manque de locaux.

Dans la ville de Longueuil, "ancienne" et une "nouvelle" (les ex-villes de Longueuil et Jacques-Cartier), on retrouve les deux problèmes.

Ainsi, pendant que dans le Vieux Longueuil on fait face à une diminution de la population scolaire qui entraîne des fermetures d'écoles, et partant, le déplacement d'enfants vers d'autres écoles, dans l'ancien Jacques-Cartier, où s'installe un plus grand nombre de jeunes familles, le manque de locaux est devenu chronique.

La Commission scolaire Jacques-Cartier a d'ailleurs été autorisée à construire 30 nouveaux locaux qui seront répartis dans les écoles Anastase-Forget (14 classes), Louis-de-Frontenac (13 classes) et Christ-Roi (13 classes).

Cette répartition des nouveaux locaux soulève l'indignation des parents du secteur du Christ-Roi, le plus populaire, parce qu'à l'heure actuelle, les élèves de 18 classes doivent être transportés vers d'autres écoles.

Dans le cas de l'école Louis-de-Frontenac, où l'on ajoute 13 classes, les parents ont signé une pétition contre cette nouvelle construction en prétextant ne pas avoir besoin de nouvelles classes mais d'un gymnase.

Le comité d'école du Christ-Roi exige depuis plusieurs mois déjà que l'on ajoute un nombre suffisant de classes (au moins pour accueillir le nombre des enfants actuellement répartis dans d'autres écoles), ce que la Commission scolaire leur refuse.

Une pétition portant 2,000 signatures a déjà été adressée à la Commission scolaire

et au ministre de l'Éducation par les parents du secteur Christ-Roi mais ce geste n'a rien apporté de concret.

Réunification?

Sensibilisé par l'action entreprise par le comité de l'école Sainte-Rose contre la fermeture de cette institution, le conseil municipal de la ville de Longueuil est entré dans la lutte la semaine dernière en adoptant une résolution pour demander à la Commission scolaire Saint-Exupéry et au ministre de l'Éducation de surseoir pendant un an à la décision de désaffecter certaines écoles du Vieux Longueuil.

Le comité d'école de Sainte-Rose a déjà adopté une telle résolution et elle a adressé une pétition longue de 1,500 signatures au ministre Cloutier en lui demandant une rencontre.

Le conseil de Longueuil va un peu plus loin dans sa résolution en demandant que l'on consacre cette année de trêve à la poursuite d'une étude visant à étudier la possibilité d'unifier les commissions scolaires Saint-Exupéry et Jacques-Cartier en une seule commission scolaire pour la ville de Longueuil.

Si une telle unification est souhaitée dans le Vieux Longueuil parce qu'elle permettrait de garder ses écoles en opération, on ne semble pas la souhaiter du côté de Jacques-Cartier.

On craint en effet (et c'est probablement ce qui se produirait) que les enfants de ce secteur soient transportés vers les locaux disponibles dans les écoles du Vieux Longueuil.

Quelles que soient les décisions qui seront prises au cours des prochains mois pour régler les problèmes scolaires dans la ville de Longueuil, il semble, selon les commentaires que nous

avons recueillis de part et d'autre, qu'elles ne satisfiront jamais l'ensemble de la population et que la fin des débats dans ce domaine n'est pas encore pour demain.

LES MAUX DE NOTRE LANGUE

PAR PIERRE BEAUDRY (collaborateur spécialiste)

Un meuble de famille majestueux — II

Je m'excuse pour la distraction qui m'a fait donner à mon article de samedi le titre destiné à celui d'aujourd'hui et que je dois donc utiliser une seconde fois. La lettre de l'American Express dont j'ai parlé samedi commence par "Cher détenteur de Carte". D'une gaucherie déjà inexcusable, cet appel n'a rien de français. Dans notre langue, l'adjectif "cher" veut dire quelque chose qui s'allie mal à l'impersonnalité du "titre" de détenteur de Carte lequel d'ailleurs comporte à son tour deux grosses fautes: un intempestif "c" majuscule et l'emploi du mot détenteur en pareil contexte.

Je sais bien qu'on a voulu traduire "card holder" et qu'on a cru nécessaire d'utiliser un mot français ressemblant à tous points de vue à l'anglais.

C'était justement ce qu'il ne fallait pas faire. Comme je l'ai déjà signalé, le mot détenteur ne véhicule pas, comme le fait en anglais le mot "holder", l'idée d'une possession de plein droit et désigne tout simplement une personne qui détient une chose même lorsque celle-ci ne lui appartient pas.

Dans le cas d'une carte de crédit (comme, d'ailleurs, dans celui d'un permis de conduire), c'est TITULAIRE qu'il faut dire. Mais attention, "Cher titulaire de carte" ne serait pas pour autant une formule d'appel française.

Il n'est pas français de "fabriquer" de telles formules, puisque celles-ci, comme la politesse qui les motive, sont avant tout affaire de convention.

Je sais que pour l'American Express, les clients sont les entreprises qui acceptent ses cartes, de sorte qu'elle ne peut pas utiliser la formule "chers clients" pour s'adresser aux personnes qui en sont titulaires. Il ne lui restait donc d'autres choix que les formes de politesse habituelles, soit, en trois lignes au besoin, "Chère Madame, Chère mademoiselle, Cher Monsieur", "et ce sont elle qu'elle aurait dû employer."

Avec tout cela, je n'ai pas encore abordé la critique du texte lui-même, qui nous parle de ce fameux meuble de famille majestueux dont je me suis inspiré pour mon titre. J'invite donc le lecteur à constater demain le respect que manifeste l'American Express pour Sa Majesté la langue française, et moins à en juger par la lettre en question.

AVIS légaux appels d'offres soumissions

AVIS
AVIS est, par les présentes, donné que le contrat en date du 10 avril, 1975, par lequel Monarch Glass Co. Ltd., a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau d'Enregistrement de la Division de Montréal, le 25 avril, 1975, sous le numéro 2585190.

GOVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD OUEST MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
AVIS DE PROLONGEMENT POUR LA DATE DES SOUMISSIONS
La date limitée pour la présentation des soumissions relatives à la Construction d'une Station de pompage hydraulique à Fort Norman, Territoires du Nord-Ouest a été prolongée d'une semaine, soit du 22 mai à 14 heures, heure locale, jusqu'au 29 mai 1975 à 14 heures, heure locale.
Le Directeur, Division Administration et Planification, D.T. Wateski

Le 2 mai 1975
AVIS DE QUALITÉ
Dossier No D674250-6
Succession de CARBONNEAU, Rosaire
En son vivant de 662, rue Saint-Paul, Shawinigan, décédé le 14 octobre 1974. Sous l'empire de la Loi de la Curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81), le soussigné donne avis qu'il est curateur d'office à cette succession, et qu'il recouvre, à l'adresse ci-dessus, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.
Le Curateur public du Québec 9310, boulevard Saint-Laurent, Montréal, Québec H2N 1N6

AVIS
AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571 D du Code civil, que la Ferme du Ruisseau Plat Inc., ayant sa principale Place d'affaires à 3241, Forest Hill, Appartement 14, Montréal, Qué., a le 24 octobre 1974 cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ledites cessions ont été dûment enregistrées dans la Division d'enregistrement de Montréal le 12 novembre 1974 sous le numéro 2522791, à la Division de Massinongé le 14 novembre 1974 sous le numéro 988585 et à la Division de Berthier le 14 novembre 1974 sous le numéro 141921. Daté le 2 mai 1975.
La Banque Royale du Canada, Joliette, Qué.

VILLE DE SAINT-HUBERT COMTE DE TAILLON PROVINCE DE QUEBEC
AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Bernard Houle, Greffier de la Ville de Saint-Hubert, QUE le Conseil à l'assemblée régulière tenue le 2 décembre 1974, a adopté le règlement No SH-97, en vue de l'agrandissement de la Section «B» (Parc Litchfield) du parc industriel de la Ville et prévoyant un emprunt n'exécédant pas la somme de quatre-vingt-deux mille dollars (\$82,000.00) aux fins d'acquiescir les terrains nécessaires. Ce règlement a reçu les approbations requises par la Loi, savoir:
a) Le Ministère des Affaires municipales et le ministère de l'Industrie et du Commerce ont conjointement approuvé ce règlement en date du 17 avril 1975.
b) La Commission municipale du Québec a approuvé ce règlement par un arrêté en date du 17 avril 1975.
Prenez avis que ce règlement entre en vigueur le jour de la présente publication et qu'il est déposé à mon bureau, 7500, Chemin Chambly, ou tout intéressé peut en prendre connaissance. Donnés sous mon sceau, en la Ville de Saint-Hubert, ce 5 mai 1975.
Bernard Houle, Greffier

FOUR CORNERS (CANADA) INC.
On fait par les présentes savoir que la société Four Corners (Canada) Inc. demandera au ministre des Institutions Financières, compagnies et coopératives de l'autoriser à abandonner sa charte. Montréal, le 30 avril 1975.
FOUR CORNERS (CANADA) INC.
Les procureurs, Siskeman, Elliott, Tamaki, Mercier et Robb
1155 ouest, boulevard Dorchester Suite 3900 Montréal, Qué. H3B 3V2

AVIS
AVIS est par la présente donné que le vingt-septième jour de juin 1974 sous le No 2533060, il a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente, cession et transfert par Commercial Builders & Renovations Ltd. à la Banque Nova Scotia, une banque canadienne à charte de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels et futurs de la dite compagnie Commercial Builders & Renovations Ltd.
Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571 (d) du code civil de la province de Québec.

Le 30 avril 1975
AVIS DE QUALITÉ
Dossier No D674250-4
Succession de OAKES, CLARA JAMES
En son vivant de 1222, rue Mackay, Montréal, décédé le 28 décembre 1968 Sous l'empire de la Loi de la Curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81), le soussigné donne avis qu'il est curateur d'office à cette succession, et qu'il recouvre, à l'adresse ci-dessus, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.
Le Curateur public du Québec, 9310 boul. Saint-Laurent Montréal, Qué. H2N 1N6

VENTE PAR LICITATION
AVIS est donné par les présentes qu'en vertu d'un ordonnance de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, rendu le 6 mars 1975, portant le No 14-03754-66, le notaire soussigné procédera à la vente à l'enchère de deux propriétés immobilières appartenant à Danny Frank, fils mineur de feu Gustav Frank, et autres, savoir, les numéros civiques 2860, rue de Repentigny, et 3590, 3592 et 3594, rue Bellechasse, Montréal, à son bureau, chambre 1001, 1010 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, à 11:00 heures, le 22 mai 1975. Pour conditions et la liste des charges, s'adresser au notaire soussigné. Montréal, le 8 mai 1975.
Tel.: 861-8459
E. G. Sabloff, Notaire

VILLE DE MONTREAL-EST SOUMISSIONS
CONTRAT No 3-AMES-75 DOSSIER No 138-73-70E
Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 14:00 heures, le 20 mai 1975, pour être ouvertes le même jour.
RÉSEAUX DE CONDUITS SOUTERRAINS:
FOURNITURE DE MATÉRIEL. Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils, Lalonde, Girouard, Letendre et Associés. On obtiendra ces formules et cahier des charges, moyennant un montant remboursable de dix dollars (\$10.00), en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils, Lalonde, Girouard, Letendre et Associés, 8790, avenue du Parc, Montréal, Québec.
La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encurir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.
F. Jos. Legris, Greffier
11370 est, rue Notre-Dame Montréal-Est H1B 2W6

Ville de Montréal
ENGAN PUBLIC
AUTOMOBILES - CAMIONS - TRACTEURS
A LA COUR DE LA DIVISION DE LA RÉCUPÉRATION - 969 RUE DE LOUVAIN
MERCREDI LE 14 MAI 1975, À 10:00 HEURES

ADROUSSES:
1—Sicard 1953 (avec turbine) - 1—Sicard 1960.
AUTOMOBILES:
20—Acadian 1967, Falcon 1967, Ford 1971, 1972, Matador 1973, Meteor 1969, Mercury 1971, Oldsmobile 1967, Plymouth 1969, 1970, 1971.
CAMIONS:
2—Bonnes basculantes: Ford 1962 - 5 tonnes, Chevrolet 1958 - 4 tonnes.
5—Fourgons: Chevrolet 1968, 1970 - 3/4 et 1 tonne, GMC 1969 - 1 tonne.
4—Fourgonnettes: Ford 1967 - 1/2 tonne.
1—Pano: Dodge 1966 - 3/4 tonne.
2—Pick-ups: Dodge 1967 - 3/4 tonne, GMC 1967 - 1/2 tonne.
1—Chevrolet: 1956 - 3 tonnes.
1—International 1967 (4 roues motrices)
6—International Travail 1972, 1973.

CAMION D'INCENDIE (VOITURE À ROUAGES):
1—Fargo 1949, 3 tonnes.
GÉNÉRATRICE:
1—General Supply 1952.
GÉNÉRATRICE À DÉGELER:
1—McDonald 1949.
NETTOYEURS À VAPEUR:
1—Clarkson 1955.
REMORQUES À CHEVAUX:
2—1964 (de fabrication domestique).
STATION-WAGONS:
1—Dodge 1972, 1—Ford 1971, 1—Plymouth 1970.
TRACTEUR-CHARGEURS (SUR ROUES AVEC PELLE):
1—Hough 1959, 1—Hough 1961.
TRACTEUR-TONDEUSES (SUR ROUES AVEC MOULINS):
3—Worthington 1954-1957.

DIVERS:
Additionneuses, botes, boyaux d'incendie, chaînes, imperméables, machines à écrire, pièces de camions et de motocyclettes, pièces électroniques, salopettes, tendeurs de pneus, etc.

VISITE:
Le mardi 13 mai 1975, de 10:00 à 16:00 heures.
PAYEMENT:
Un dépôt de 10% sera exigé à l'adjudication de chaque lot.
RENSEIGNEMENTS:
Tel.: 872-4770, Emile Guertin, Surintendant-adjoint.

SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT — DIVISION DE LA RÉCUPÉRATION
Hôtel de Ville, Montréal le 10 mai 1975
N.B.: Toute personne désireuse de se désister de son véhicule peut le faire, sans frais, en le remettant à la fourrière municipale, 9634, avenue Papineau. Renseignements: 872-5157.

décès

REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

DEAUVAIS (Lili) — A Outremont, le 10 mai 1975 est décédée Lili Dusault, épouse de Paul-Emile Beauvais. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils Pierre-Michel, architecte, époux de Pierrette Langevin, ses petits-enfants Lino, Antoine, Fabienne; sa mère Mme F.P. Dusault; ses sœurs Jeanne (Mme J.-C. Ostiguy) de Valleyfield, Mlle Paula Dusault, Rachel (Mme C.-E. Grenier). La défunte mortelle est exposée à la résidence de son fils, 6 Place du Châtel, Outremont. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence de son fils, 6 Place du Châtel, Outremont.

à 10h45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: lundi de 11 h.p.m. à 5 h.p.m. et de 7 h.p.m. à 10 h.p.m.; mardi de 9h30 a.m. à 10h45 a.m. Direction: Richard-Georges Godin Ltée.

BELLEFLEUR (Arthur) — A Montréal, le 11 mai 1975, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Arthur Bellefleur, époux de feu Flora Chevrier. Il laisse dans le deuil un fils Arthur, époux de Jacqueline Chagnon, ainsi que 2 petites-filles: Johanne et Lyne. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120, rue Jean-Talon pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.p.m.

BERTRAND (Paul) — Subitement, à Sainte-Adèle, Québec, le 10 mai 1975, à l'âge de 72 ans, est décédé Paul Bertrand, époux bien-aimé de Marie Lyse Martineau, frère de Renée (Mme E. T. Le-maire), de Montréal, Jacques Bertrand, Q.C., de Hull, et Madeleine (Mme J. A. Vila), de Kitchener, Ontario. Le défunt était associé à René T. Leclerc Inc. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire

Wray, Walton, Wray 1234, rue de la Montagne pour se rendre à l'église Marie-Reine-du-Monde, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Hull, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Gérard) — A Montréal, le 8 mai 1975, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Gérard Boucher, ex-employé des Postes, époux d'Antoinette Boucher, père de Renée, épouse Pierre Ricard, Denise, épouse de Pierre-E. Belliveau, frère de Marguerite (Mme Lionel Angers), Marie-Anne (Mme Roland Viau), Thérèse (Mme Wilfrid Giguère). Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Engr., 11117, rue St-Vital, Montréal-Nord.

pour se rendre à l'église St-Rémi, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTIN (Napoléon) — A Montréal le 11 mai 1975 à l'âge de 83 ans est décédé M. Napoléon Boutin, fils de feu Philomène Landry et de feu François Boutin, demeurant rue Baldwin. Il laisse dans le deuil ses sœurs Mme veuve Stanislas Dutil (Marie), Mme veuve Théodore St-Jean (Léa), son frère Henri, ainsi que plusieurs parents. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giguère et Tomasso Inc., 8999 rue Hochelaga,

à 9h30 pour se rendre à l'église St-Clair, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARLE (Dr J.-Almé) — A Duvernay le 11 mai 1975 à l'âge de 63 ans est décédé le docteur J.-Almé Carle, époux de Myrza Sylvestre. Il habitait autrefois Val d'Or et laisse quatre enfants et neuf petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 rue Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Ste-Geneviève, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs; dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal, 5000 est rue Bélanger, seraient appréciés.

CHARBONNEAU (Hector) — A Montréal, le 11 mai 1975, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Hector Charbonneau, époux de Gertrude Chevalier. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Nicole, épouse de Marcel Maheu, Gilles, sa sœur Marie, ses frères Albert, Ernest, Adrien, ses beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COULOMBE (Edouard) — A Québec, le 10 mai 1975, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Edouard Coulobme, homme d'affaires retraité, époux de feu Elzire Laliberté, demeurant 1045 St-Cyrille ouest, Québec. Il laisse dans le deuil ses enfants: son genre et ses belles-filles: Jacqueline, J.-B. Edouard (Yvette Hallé), Rita, Ursuline de Mérici, André (Odette Proulx), Monique (Jacques-E. Marleau), Jean (Sylvie Morissette), Louis (Lucie Senéchal), Pierre (Janet Perna) et Hélène, ainsi que 19 petits-enfants et 3 arrière-petits-fils. Il laisse également dans le deuil plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Salon au 1045 St-Cyrille ouest, Québec, sera ouvert de 2 à 5 et de 7 à 10h. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 13 courant en la chapelle du Pavillon St-Dominique, à 1h45, et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le tout sous la direction funéraire de la Coopérative du Plateau, 260, rue des Franciscains, Québec 6.

DAOUST (William) — A l'hôpital Royal Victoria, le 9 mai 1975, à l'âge de 46 ans, est décédé M. William (Bill) Daoust. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry et Fils, 80, rue Principale, à Hudson pour se rendre à l'église paroissiale d'Hudson, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Albertine) — A Montréal, le 10 mai 1975, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Donat Deschamps, née Albertine Coulobme, mère de Roger, Gérard, Mme Jacques Daignault (Germaine). Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILIATRAULT (Corinne) — A Valleyfield, le 8 mai 1975, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Philippe Filiatroult, née Corinne Vachon, demeurant 18 Tully, à Valleyfield. Elle laisse dans le deuil sa fille adoptive Simone (Mme Jean-Paul Faubert), sa sœur Rosa-Alma (Mme Omer Décoste), ses belles-sœurs Mme Hervé et Joseph Vachon. Les funérailles collectives avec sa sœur Théodora (Théodore Duval) ont eu lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre est parti des salons J.-E. Ménard et Fils, à Coteau Landing, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Zotique, où le service a été célébré à 1h30, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture.

FORTIN (Félicité) — A Montréal, le 11 mai 1975, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Amable Fortin, née Félicité Breton, mère d'un fils, Armand, et de 2 filles: Mme Lucien Bailly et Mme Roger Gladu. Elle laisse aussi une sœur, Mme Honoré Galarnear, deux frères, Emile et Henri Breton, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2645 est, boul. Henri-Bourassa, à 9 h 30, pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCIVILLA (Gabriel) — A Montréal le 12 mai 1975 à l'âge de 88 ans est décédé Gabriel Francivilla, époux de feu Armida Ortolano, père d'Adèle (Mme J. Di Martile), Silvio, Mario, Roméo, Juliette, Lucie (Mme M. Rossi), Raymond et Armand. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750 rue Notre-Dame, angle 18e Avenue, Lachine, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 14h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

GAGNON (Joseph) — A Montréal le 11 mai 1975 à l'âge de 82 ans est décédé M. Joseph Gagnon, natif de Rivière-du-Loup, ex-constable de la Ville de Montréal, époux de feu Clara Ouellette. Il laisse ses frères Léa, Antonio, ses sœurs Angéline et Alexina ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier et Fils, 4733 rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GASCON (Fernand) — A Montréal le 9 mai 1975 à l'âge de 50 ans est décédé M. Fernand Gascon, époux d'Elizabeth Dumont, père de Nathalie, frère de Marie-Anne (Mme Roger Jobin), Fernande (Mme Marcel Dumont) et Clément. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Engr., 292 rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFRION (Alice) — A Montréal, le 10 mai 1975, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Henri Geoffrion, née Alice Jodoin. Elle laisse dans le deuil quatre fils et une fille Juliette, Aurélien, Raymond, Jacques, Donat, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120, rue Jean-Talon est à 1 h 15, pour se rendre à l'église Sainte-Anne de Varenne, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACOB (Freddie) — A Montréal, le 11 mai 1975, est décédé M. Freddie Jacob, époux de Valentine Lamoureux-Mathieu. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Henri-de-Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

JACOB (Freddie) — A Montréal, le 11 mai 1975, est décédé M. Freddie Jacob, époux de Valentine Lamoureux-Mathieu. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Henri-de-Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

JACOB (Freddie) — A Montréal, le 11 mai 1975, est décédé M. Freddie Jacob, époux de Valentine Lamoureux-Mathieu. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Henri-de-Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

JACOB (Freddie) — A Montréal, le 11 mai 1975, est décédé M. Freddie Jacob, époux de Valentine Lamoureux-Mathieu. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Henri-de-Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

JACOB (Freddie) — A Montréal, le 11 mai 1975, est décédé M. Freddie Jacob, époux de Valentine Lamoureux-Mathieu. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Henri-de-Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

JACOB (Freddie) — A Montréal, le 11 mai 1975, est décédé M. Freddie Jacob, époux de Valentine Lamoureux-Mathieu. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Henri-de-Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

JACOB (Freddie) — A Montréal, le 11 mai 1975, est décédé M. Freddie Jacob, époux de Valentine Lamoureux-Mathieu. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Henri-de-Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

JACOB (Freddie) — A Montréal, le 11 mai 1975, est décédé M. Freddie Jacob, époux de Valentine Lamoureux-Mathieu. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Henri-de-Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

JACOB (Freddie) — A Montréal, le 11 mai 1975, est décédé M. Freddie Jacob, époux de Valentine Lamoureux-Mathieu. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Henri-de-Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

JACOB (Freddie) — A Montréal, le 11 mai 1975, est décédé M. Freddie Jacob, époux de Valentine Lamoureux-Mathieu. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Henri-de-Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

JACOB (Freddie) — A Montréal, le 11 mai 1975, est décédé M. Freddie Jacob, époux de Valentine Lamoureux-Mathieu. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Henri-de-Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LACHANCE (Eulédia) — A Montréal, le 11 mai 1975, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Eulédia Lachance, née Lahaie, épouse de feu Arsène Lachance. Elle laisse ses enfants: Laurette (Mme veuve Laurio Fleurant), Marcel, époux de Fernande Pesant, Paul-Emile, époux de Fernande Sauvageau, Lucille (Mme Mike Seniuk), Pierrette (Mme André Miller), son frère Albert, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 10 h 40, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Me Marcel) — A Montréal le 10 mai 1975 à l'âge de 61 ans est décédé Maître Marcel Lafontaine, C.R., époux de Paulette Arpin, père de Jean, Paule, Louise, beau-père de Francine Lafontaine et de Maître Luc Larochelle. Il laisse aussi ses deux petites-filles France et Sophie Lafontaine. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée 5650 Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Me Marcel) — A Montréal le 10 mai 1975 à l'âge de 61 ans est décédé Maître Marcel Lafontaine, C.R., époux de Paulette Arpin, père de Jean, Paule, Louise, beau-père de Francine Lafontaine et de Maître Luc Larochelle. Il laisse aussi ses deux petites-filles France et Sophie Lafontaine. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée 5650 Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Me Marcel) — A Montréal le 10 mai 1975 à l'âge de 61 ans est décédé Maître Marcel Lafontaine, C.R., époux de Paulette Arpin, père de Jean, Paule, Louise, beau-père de Francine Lafontaine et de Maître Luc Larochelle. Il laisse aussi ses deux petites-filles France et Sophie Lafontaine. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée 5650 Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Me Marcel) — A Montréal le 10 mai 1975 à l'âge de 61 ans est décédé Maître Marcel Lafontaine, C.R., époux de Paulette Arpin, père de Jean, Paule, Louise, beau-père de Francine Lafontaine et de Maître Luc Larochelle. Il laisse aussi ses deux petites-filles France et Sophie Lafontaine. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée 5650 Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Me Marcel) — A Montréal le 10 mai 1975 à l'âge de 61 ans est décédé Maître Marcel Lafontaine, C.R., époux de Paulette Arpin, père de Jean, Paule, Louise, beau-père de Francine Lafontaine et de Maître Luc Larochelle. Il laisse aussi ses deux petites-filles France et Sophie Lafontaine. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée 5650 Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Me Marcel) — A Montréal le 10 mai 1975 à l'âge de 61 ans est décédé Maître Marcel Lafontaine, C.R., époux de Paulette Arpin, père de Jean, Paule, Louise, beau-père de Francine Lafontaine et de Maître Luc Larochelle. Il laisse aussi ses deux petites-filles France et Sophie Lafontaine. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée 5650 Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Me Marcel) — A Montréal le 10 mai 1975 à l'âge de 61 ans est décédé Maître Marcel Lafontaine, C.R., époux de Paulette Arpin, père de Jean, Paule, Louise, beau-père de Francine Lafontaine et de Maître Luc Larochelle. Il laisse aussi ses deux petites-filles France et Sophie Lafontaine. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée 5650 Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Me Marcel) — A Montréal le 10 mai 1975 à l'âge de 61 ans est décédé Maître Marcel Lafontaine, C.R., époux de Paulette Arpin, père de Jean, Paule, Louise, beau-père de Francine Lafontaine et de Maître Luc Larochelle. Il laisse aussi ses deux petites-filles France et Sophie Lafontaine. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée 5650 Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Me Marcel) — A Montréal le 10 mai 1975 à l'âge de 61 ans est décédé Maître Marcel Lafontaine, C.R., époux de Paulette Arpin, père de Jean, Paule, Louise, beau-père de Francine Lafontaine et de Maître Luc Larochelle. Il laisse aussi ses deux petites-filles France et Sophie Lafontaine. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée 5650 Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Me Marcel) — A Montréal le 10 mai 1975 à l'âge de 61 ans est décédé Maître Marcel Lafontaine, C.R., époux de Paulette Arpin, père de Jean, Paule, Louise, beau-père de Francine Lafontaine et de Maître Luc Larochelle. Il laisse aussi ses deux petites-filles France et Sophie Lafontaine. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée 5650 Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGEVIN (Yvon) — A Montréal, le 10 mai 1975, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Yvon Langevin, époux d'Hélène Foisy. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario est pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Calixte de Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPERRIERE (Régina) — A Longueuil, le 10 mai 1975, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Edouard Laperrière née Régina Marcell. Elle laisse ses huit enfants ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darce et Fils Inc. 527, rue Sainte-Hélène Longueuil pour se rendre à l'église Saint-Georges, où le service sera célébré à 2 h pm, et de là au cimetière Saint-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAPERRIERE (Régina) — A Longueuil, le 10 mai 1975, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Edouard Laperrière née Régina Marcell. Elle laisse ses huit enfants ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darce et Fils Inc. 527, rue Sainte-Hélène Longueuil pour se rendre à l'église Saint-Georges, où le service sera célébré à 2 h pm, et de là au cimetière Saint-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAPERRIERE (Régina) — A Longueuil, le 10 mai 1975, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Edouard Laperrière née Régina Marcell. Elle laisse ses huit enfants ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darce et Fils Inc. 527, rue Sainte-Hélène Longueuil pour se rendre à l'église Saint-Georges, où le service sera célébré à 2 h pm, et de là au cimetière Saint-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAPERRIERE (Régina) — A Longueuil, le 10 mai 1975, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Edouard Laperrière née Régina Marcell. Elle laisse ses huit enfants ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darce et Fils Inc. 527, rue Sainte-Hélène Longueuil pour se rendre à l'église Saint-Georges, où le service sera célébré à 2 h pm, et de là au cimetière Saint-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAPERRIERE (Régina) — A Longueuil, le 10 mai 1975, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Edouard Laperrière née Régina Marcell. Elle laisse ses huit enfants ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darce et Fils Inc. 527, rue Sainte-Hélène Longueuil pour se rendre à l'église Saint-Georges, où le service sera célébré à 2 h pm, et de là au cimetière Saint-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAPERRIERE (Régina) — A Longueuil, le 10 mai 1975, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Edouard Laperrière née Régina Marcell. Elle laisse ses huit enfants ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darce et Fils Inc. 527, rue Sainte-Hélène Longueuil pour se rendre à l'église Saint-Georges, où le service sera célébré à 2 h pm, et de là au cimetière Saint-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAPERRIERE (Régina) — A Longueuil, le 10 mai 1975, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Edouard Laperrière née Régina Marcell. Elle laisse ses huit enfants ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darce et Fils Inc. 527, rue Sainte-Hélène Longueuil pour se rendre à l'église Saint-Georges, où le service sera célébré à 2 h pm, et de là au cimetière Saint-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAPERRIERE (Régina) — A Longueuil, le 10 mai 1975, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Edouard Laperrière née Régina Marcell. Elle laisse ses huit enfants ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darce et Fils Inc. 527, rue Sainte-Hélène Longueuil pour se rendre à l'église Saint-Georges, où le service sera célébré à 2 h pm, et de là au cimetière Saint-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAPERRIERE (Régina) — A Longueuil, le 10 mai 1975, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Edouard Laperrière née Régina Marcell. Elle laisse ses huit enfants ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darce et Fils Inc. 527, rue Sainte-Hélène Longueuil pour se rendre à l'église Saint-Georges, où le service sera célébré à 2 h pm, et de là au cimetière Saint-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAPERRIERE (Régina) — A Longueuil, le 10 mai 1975, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Edouard Laperrière née Régina Marcell. Elle laisse ses huit enfants ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darce et Fils Inc. 527, rue Sainte-Hélène Longueuil pour se rendre à l'église Saint-Georges, où le service sera célébré à 2 h pm, et de là au cimetière Saint-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

MESSIER (Louis) — A Montréal le 11 mai 1975 à l'âge de 83 ans est décédé Louis Messier, époux en 1ères noces de feu Virginie Castonguay et en 2es noces de Corinne Gaudreau, demeurant rue Souffry, père d'Yvette, Jean-Paul (Tibi), époux de Lilliane Thérien, Mme veuve Wilfrid Cyr (Madeleine), Edouard, époux de Jeanne Bourret, Germaine, Mme Paul Lupari (Thérèse), Mme Philippe Larivière (Cécile). Il laisse aussi ses brues: Mme Léo Messier (Rose Morin), Mme veuve Roger Messier (Marguerite Guibault), son genre Léo Lapière, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giguère et Tomasso Inc., 8999 rue Hochelaga, à 9h30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé lundi à 7h.

MESSIER (Louis) — A Montréal le 11 mai 1975 à l'âge de 83 ans est décédé Louis Messier, époux en 1ères noces de feu Virginie Castonguay et en 2es noces de Corinne Gaudreau, demeurant rue Souffry, père d'Yvette, Jean-Paul (Tibi), époux de Lilliane Thérien, Mme veuve Wilfrid Cyr (Madeleine), Edouard, époux de Jeanne Bourret, Germaine, Mme Paul Lupari (Thérèse), Mme Philippe Larivière (Cécile). Il laisse aussi ses brues: Mme Léo Messier (Rose Morin), Mme veuve Roger Messier (Marguerite Guibault), son genre Léo Lapière, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giguère et Tomasso Inc., 8999 rue Hochelaga, à 9h30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé lundi à 7h.

MESSIER (Louis) — A Montréal le 11 mai 1975 à l'âge de 83 ans est décédé Louis Messier, époux en 1ères noces de feu Virginie Castonguay et en 2es noces de Corinne Gaudreau, demeurant rue Souffry, père d'Yvette, Jean-Paul (Tibi), époux de Lilliane Thérien, Mme veuve Wilfrid Cyr (Madeleine), Edouard, époux de Jeanne Bourret, Germaine, Mme Paul Lupari (Thérèse), Mme Philippe Larivière (Cécile). Il laisse aussi ses brues: Mme Léo Messier (Rose Morin), Mme veuve Roger Messier (Marguerite Guibault), son genre Léo Lapière, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons G